

# Bulletin Municipal

2021

Un trésor dans notre prairie



## Sommaire

### LE MOT DU MAIRE

1

### VIE COMMUNALE

2

Etat civil / Centenaire

3

Plans Canicule et Grand Froid / Mutuelle communale

4-5

Ils ont créé leur activité en 2021

6

Budget prévisionnel 2021

7

Réalisations 2021

8

Deux nouveaux employés communaux / Départ en retraite

9

Bibliothèque / MARPA

Archives communales

10-11

École publique

12

École Sainte-Thérèse

13

Local Jeunes / SCOT

14

Communauté de Communes de la Veyle

15

CCAS / Commission Animation

16

Groupement paroissial / ADIL

17

Office de tourisme

18

Centre Première Intervention / Sirène - Panneau pocket

19

SMIDOM / Débardage

20

Retour enquête / Village propre

21

UN TRÉSOR DANS NOTRE PRAIRIE

22-29

VIE ASSOCIATIVE

30-49

CONTACTS UTILES

50-51

INFOS PRATIQUES

52

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi > 14h-17h30

Mardi > 9h-12h

Mercredi > 9h-12h

Jeudi > 9h-12h

Vendredi > 14h-17h30

En cas d'indisponibilité, d'autres créneaux peuvent vous être proposés sur rendez-vous.

**Mairie - 36 place de l'Église - 01290 Grièges**

[www.grieges.fr](http://www.grieges.fr)

Tél. : 03 85 31 52 45

Email : [mairie.grieges@orange.fr](mailto:mairie.grieges@orange.fr)

Publication : Commission municipale de communication

Présidente : Annick GREMY - Rédaction : Annie SANDRIN

Achevé d'imprimer : Décembre 2021



Création & impression  
Mâcon - 03 85 20 20 20





# Le mot du Maire

## Chères Guègeoises, chers Guègeois,



L'année 2021 s'est à nouveau déroulée sous le signe de la COVID-19. Mais cette fois, nous avons pu continuer à assurer nos missions et à avancer sur nos projets.

Grâce au diagnostic pluriannuel réalisé l'année dernière, nous avons poursuivi notre programme de réfection de la voirie, concentré cette année sur les rues du Petit Fayet, des Platières, du Mont Volat et du Pranay.

Les piétons ne sont pas oubliés avec la réhabilitation du chemin piétonnier entre la laiterie et Faty. La signalétique a également été améliorée, ainsi que le mobilier urbain avec la pose de poubelles et de portes-vélos. L'abribus devant le groupe scolaire a été démolи et remplacé par un modèle en verre, plus esthétique. La place ainsi dégagée permettra d'aménager le parvis de l'école, avec, entre autres, un massif éducatif composé de végétaux et de panneaux explicatifs ayant pour objectif de permettre au jeune public de découvrir la flore sauvage locale et de comprendre la nécessité de protection de l'environnement.

Le réseau des eaux pluviales a dû, à nouveau, être renforcé, notamment route de Mâcon et rue du Petit Mortier. Les études menées dans le cadre du schéma directeur des eaux pluviales montrent que notre réseau arrive à saturation et qu'à l'avenir, les eaux pluviales devront être traitées à la parcelle. Les constructions nouvelles devront donc s'adapter à cette contrainte et prévoir la récupération des eaux de pluie. L'évacuation de ces eaux superficielles passe aussi par les fossés. Nous avons donc procédé au curage et à la réfection de certains d'entre eux et nous allons poursuivre ces travaux encore sur plusieurs années. Mais nous constatons que de plus en plus de particuliers busent les fossés devant chez eux. Il convient de rappeler que la plupart des fossés le long des voies communales sont sur le domaine public et qu'il est donc indispensable de contacter la mairie avant d'engager tous travaux. En effet, le busage ne doit intervenir que lorsqu'il est nécessaire, car un fossé naturel reste toujours plus efficace surtout lors d'épisodes orageux violents.

Des travaux ont été réalisés sur les points d'apport volontaires de la laiterie et de Saint-Amour pour réduire les nuisances et améliorer l'aspect esthétique. Malheureusement, dans le même temps les dépôts sauvages se multiplient. Mais nous ne baissions pas les bras : en 2021, 16 contrevenants ont été verbalisés, à raison de 150€ pour un dépôt en zone urbaine et de 500€ en pleine nature.

En 2022, une étude sera menée pour évaluer la pertinence de mettre la commune sous vidéo-surveillance.

Afin d'améliorer le confort des enfants et du personnel, nous avons demandé une étude acoustique de la cantine. Une première tranche de travaux a été réalisée avec le remplacement du revêtement du sol et des embouts des pieds de chaises. Suivront les murs et le plafond, permettant ainsi de réduire le niveau sonore et d'apaiser le temps de restauration.

La chaudière de la bibliothèque montrait des signes de faiblesse depuis plusieurs années, nous avons donc dû nous résoudre à la changer. De même, nous avons eu dernièrement à déplorer plusieurs dégâts des eaux dans la salle des fêtes, preuves de la grande vétusté de la toiture, que nous avons fait entièrement remplacer.

Pour permettre aux enfants de bénéficier de tous les avantages du numérique, nous avons remis à niveau les câblages électriques et informatiques du groupe scolaire, amenant ainsi internet dans toutes les classes.

L'effectif du corps des sapeurs-pompiers reste stable avec deux démissions et deux intégrations. Faute de pouvoir trouver des pièces de rechange, nous avons dû remplacer le camion-pompe par un modèle plus récent, financé conjointement avec l'amicale des sapeurs-pompiers de Grièges. L'ancien véhicule est en vente... Avis aux collectionneurs !

Les ateliers de l'ADAPA ayant rencontré un vif succès, nous poursuivrons notre partenariat en 2022.

Il me reste à remercier toute l'équipe municipale, les agents, les adjoints et les conseillers qui s'activent chaque jour pour faire avancer les dossiers et les travaux et ne laisser aucune demande sans réponse. Maxime CAILLEAU, en formation à la MFR de Bâgé, est venu renforcer l'équipe en tant qu'apprenti. Nous avons souhaité, d'une part, donner un coup de pouce à un jeune de Grièges et, d'autre part, peut-être, susciter une vocation, sachant combien il est difficile de nos jours pour les communes de recruter des agents techniques. Je crois qu'en tant que commune, nous avons notre rôle à jouer pour la formation et l'emploi. C'est pour cela que nous avons également accueilli cette année deux stagiaires au secrétariat.

L'action sociale est plutôt du ressort du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale). Mais nous constatons qu'il y a de moins en moins de demandes de la part des services sociaux, alors que nous savons que certains de nos habitants sont en grande détresse, financière ou psychologique. Il est de notre devoir à tous de faire preuve d'empathie et de solidarité.

Pour 2022, je vous souhaite une bonne et heureuse année, pleine de réussites et de petits bonheurs.

## ÉTAT CIVIL



### ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Marie Madeleine LORIN née VILLARD  
Anaisse Françoise VERNATON née QUIVET  
Noël Léon GIVORD  
Aline Suzanne Marie CICLET née GUILBAUT  
Alphonse RICOL  
Albert FONTANEL  
Lucie BOISSON née DELAYE  
Marc RUDE  
Colette ROUX  
Jackie Gaston GRAVALLON

Paulette ROLLIN née DORIOT  
Jean Joseph DÉCHER  
Gérard PERRAUD  
Jeannine Eva Bernadette CAMUS née MILLOT  
Serge Michel Gilbert BÉRODIER  
Lucienne BUIRON née CAVIEUX  
Pierre COUDURIER-CURVEUR  
Paul Jean MAGNON  
Pierre LORIN



### ILS SONT NÉS CETTE ANNÉE...

Élise ZIMMER  
Lila HEYRAUD  
Paco, Arthur BROYER  
Savannah, Ndack, Laïssa GOMEZ  
Gabriel, Juan GIGAN  
Jade LYOT  
Noham LEDUC  
Calie, Olga DADOU  
Noa OLIVAR  
Soan LACOMBRE

Nils, Kévin DUGRENOT  
Maylon BUCILLIAT  
Joy MARECHAL  
Solan, William, Dylan BONNAUD  
Lana TORLAND  
Molly, Attey-Simone AHIPÔ  
Alexandre, Gabriel JURQUET  
Ciana, Jade BENETTO  
Nino ROUX  
Mia, Abby, Virginie DE SOUSA



### ILS SE SONT UNIS...

Gilles MAGNON et Nadège, Jocelyne BERTHOMMIER  
Ludovic, Sébastien GIGAN et Caroline, Geneviève, Thérèse VILLA



Photo Jean Vital

### CENTENAIRE : RAYMONDE VERNE

Toutes nos félicitations à Madame Raymonde Verne, née le 1<sup>er</sup> juin 1921, qui a fêté son 100<sup>e</sup> anniversaire le 5 juin 2021 entourée de ses enfants, et petits-enfants.

La fête s'est déroulée au hameau de Jonc où elle est devenue au fil des années l'âme du quartier. De nombreux amis, voisins et personnalités locales sont venus se joindre à la famille et lui témoigner leur amitié et leur affection. Tous forment une grande famille pour elle. Elle aime échanger avec eux et elle garde un grand intérêt pour la vie de la collectivité.

Nous lui souhaitons de conserver longtemps son énergie qui lui permet d'apporter toujours beaucoup de réconfort et d'espoir autour d'elle.





## BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

C'est avec plaisir que nous apprenons votre arrivée récente sur la commune de Grièges, et sommes heureux de vous compter parmi nous.

Toute la municipalité et l'équipe de la Mairie vous souhaitent la bienvenue !

Que vous soyez nouvel arrivant ou déjà installé dans notre commune, vous trouverez dans ce bulletin et sur notre site [www.grieges.fr](http://www.grieges.fr) quelques informations utiles pour faciliter votre quotidien ainsi que des indications liées à la vie locale.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et répondre au mieux à vos demandes pour votre famille, dans différents domaines : état civil, aide au transport, école, garderie, centre de loisirs, Smidom (gestion des déchets), urbanisme, recensement militaire, listes électorales...

La Mairie de Grièges

## PLANS CANICULE ET GRAND FROID

Pour la mise en place, du dispositif d'aide aux personnes isolées et fragiles, en cas de période de GRAND FROID ou de CANICULE, nous demandons à toutes les personnes susceptibles d'être concernées, **de s'inscrire (ou de se faire inscrire par un proche) auprès du secrétariat de mairie, en lien avec le CCAS.**

### Quelles sont les personnes concernées ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans.
- Les personnes confinées au lit ou au fauteuil.
- Les personnes souffrant de troubles mentaux, de troubles du comportement, de difficultés de compréhension et d'orientation ou de perte d'autonomie pour les actes de la vie quotidienne.

- Les personnes ayant une méconnaissance du danger.
- Les personnes sous traitement médicamenteux au long cours ou prenant certains médicaments pouvant interférer avec l'adaptation de l'organisme au froid.
- Les personnes souffrant de maladies chroniques ou de pathologies aiguës au moment de la vague de froid.
- Les personnes en situation de grande précarité.

Alors n'hésitez pas à vous faire recenser !



## UNE MUTUELLE COMMUNALE

Votre commune s'est engagée dans une démarche de "mutuelle communale" pour améliorer l'accès aux soins aux habitants, et notamment des non-salariés (étudiants, artisans, retraités, inactifs...). Une convention avec AESIO Mutuelle (ex ADREA Mutuelle) a été signée.

**Vos avantages :** Un tarif préférentiel, une couverture adaptée à toutes les situations, 6 niveaux de garanties, de nombreux services et avantages inclus, une assistance 24h/24 et 7j/7, aucune formalité médicale à l'adhésion, une couverture immédiate, sans conditions d'âge, ni de ressources.

**La Commune n'apporte aucune participation financière** que ce soit à la mise en œuvre du dispositif ou aux contrats des futurs adhérents.

Spécifiez que vous habitez la commune de Grièges, afin de bénéficier d'une protection santé complémentaire, à un tarif préférentiel et d'**un mois de cotisation offert** !

### Adresses et contacts

#### ✿ Mâcon

2 rue de la Barre

📞 03 85 21 06 70

✉ agence.macon@aesio.fr



**Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h - le samedi matin de 9h à 12h30.

#### ✿ Belleville

Parking Carrefour Market - Allée du Petit Prince

📞 04 74 07 90 18

✉ agence.belleville@aesio.fr

**Horaires d'ouverture :** le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.





## ILS ONT CRÉÉ LEUR ACTIVITÉ EN 2021

### CABINET DE SOPHROLOGIE « SUR LES CHEMINS DE LA SOPHROLOGIE »



**Bernadette Longepierre**, sophrologue, s'est installée sur Grièges en mai 2021. Elle a suivi une formation de 2 années à l'IFSP de Meyzieu.

La sophrologie est une méthode qui, agissant sur le corps et le mental permet de calmer l'organisme. Entre veille et sommeil, la sophrologie se pratique en position assise ou debout en tenue habituelle. Cette méthode peut s'intégrer dans votre quotidien et être utilisée par tous, à partir de 6/7 ans.

Elle est basée sur :

- des exercices corporels simples (toujours dans le confort, en douceur et surtout en respectant les limites de son corps),

- des exercices de visualisation positive,
- des techniques de respiration (un outil indispensable en sophrologie),

La sophrologie pour quoi faire ? Mieux s'adapter aux situations de stress, améliorer son sommeil, sa concentration, se préparer à un événement personnel, professionnel ou tout simplement se détendre...

Bernadette accompagne les personnes en séance individuelle et propose également des cours collectifs en partenariat avec diverses associations.

Elle vous accueille avec bienveillance les lundi, mardi et mercredi sur rendez-vous.

📞 06 81 04 99 96

✉ bernadette.longepierre@gmail.com

### SOKANSHA



Sophie Truchemotte, infirmière depuis 11 ans, formée au massage détente et au Reiki propose des soins holistiques à votre domicile.

Ces derniers sont à destination de tous, à tout moment de la vie.

Des ateliers de relaxation pour les enfants de 4 à 7 ans seront également proposés en cours d'année à Grièges.

📞 06 62 87 90 03

✉ sophie.kansha@gmail.com

👤 SoKansha0169

### SALON DE TATOUAGE ET DE PIERCING

Tatoueurs depuis 10 ans, Alwin et Brenda-Lee vous accueillent (sur rendez-vous uniquement) dans leur boutique de tatouage et piercing installée depuis cet été, au 452 Grande rue à Grièges.

Rendez-vous par mail.

Pour les contacter et voir leur travail :

• Alwin

✉ jomac2104@outlook.fr

👤 Alwin Tatouages

• Brenda-Lee

✉ leelooo.camus@gmail.com

👤 leeloo.tattooshop

### BON'ATELIER



Création d'accessoires pour animaux de compagnie 100% personnalisables ! Depuis juin 2021, nous créons à notre domicile des laissees, des colliers, des colliers anti-tique et puce naturels, des jeux, des médailles, des longes... pour chiens et aussi pour chats.

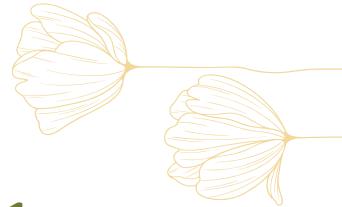
Matériaux de qualité, certifiés Oeko-Tex pour certains. L'ensemble de nos produits est 100% personnalisable, 100% fait-main, et 100% avec amour !

Passionnés d'animaux depuis notre plus tendre enfance, axés sur le naturel et moniteurs bénévoles en club canin depuis 2015, nous avons à cœur de créer des produits qui correspondent à vos animaux de compagnie, selon vos goûts et vos envies, tout en alliant sécurité et design !

Vous pouvez retrouver nos articles sur notre site internet [www.bonatelier.fr](http://www.bonatelier.fr) (option click&collect possible) ou lors de manifestations canines (pas de boutique !)



# ILS ONT CRÉÉ LEUR ACTIVITÉ EN 2021



## FOOD TRUCK Ô TERROIR



### Le concept Ô Terroir

Le food truck Ô Terroir vous propose des burgers faits maison. Soucieux de vous proposer des produits de grande qualité tout en soutenant les producteurs locaux, Ô Terroir a fait tout naturellement le choix de ne travailler

qu'à partir d'ingrédients issus de filières locales et produits en circuit court, afin de vous proposer une carte qui ravira les papilles des plus gourmands et des bons vivants.

### RDV à Grièges chaque mardi soir

Chaque mardi soir, le food truck est présent sur la place de l'église de Grièges de 19h00 à 21h00. Avec une prise de commande par appels uniquement dès 18h00, ou directement au food truck. Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site internet.

### Privatisation

Pour apporter une touche d'originalité, le food truck se privatise pour vos événements personnels et professionnels. Au plaisir de ravir vos papilles !

📞 06 13 76 44 42

✉ contact@o-terroir.fr

👉 www.o-terroir.fr

## Ô DOUX SAVONS



Installés sur la commune de Grièges depuis 2007, Benoît Tison, gestionnaire approvisionneur et son épouse Karine, assistante maternelle, ont créé une micro entreprise de vente en ligne de savons et cosmétiques naturels.

Dans un souci de qualité, leurs fournisseurs sont des artisans savonniers français, produisant à base de beurres et huiles naturelles en majorité bio et fabriqué essentiellement par saponification à froid.

Savons et cosmétiques pour toute la famille dont une gamme au lait d'ânesse bio de la ferme d'Hitton dans le Gers, au lait de jument bio de l'élevage Zofé en Normandie, au lait de chèvre bio de la Savonnerie du Jura et Savonnerie Taillie en Saône-et-Loire...

Vous pouvez retrouver leurs produits :

- sur la boutique en ligne [www.odouxsavons.fr](http://www.odouxsavons.fr), (livraison gratuite sur les communes de Grièges, Cormoranche-sur-Saône, Laiz, Pont-de-Veyle et Crottet).

## SARL ARBO'CONCEPT



### Julien SIRI

Arboriste grimpeur spécialisé dans la taille et les soins aux arbres.

### Activité principale :

- Tous types de taille selon les règles de l'art

- Abattages et démontages délicats, avec ou sans rétentions
- Haubanage (technique qui consiste à accrocher certaines branches entre elles ou au tronc pour limiter les risques de casse)

### Activité complémentaire :

- Création paysagère : terrasses bois, composite, pavés, dalles cours, graviers, bordures massifs plantations....

**Sa démarche :** la sécurité et notre impact sur l'environnement et sur le végétal. D'où la devise : « 100 ans à pousser, 1h à couper, prenez 10 minutes pour y réfléchir ».

📞 06 08 43 70 87

✉ siri.arboconcept@gmail.com

- sur leur stand de marché dont les dates et lieux sont régulièrement annoncés sur leur site internet.
- vous pouvez les contacter directement par téléphone.

### Horaires et contacts

Du lundi au vendredi : 9h00 - 18h00, samedi 10h00 - 12h00

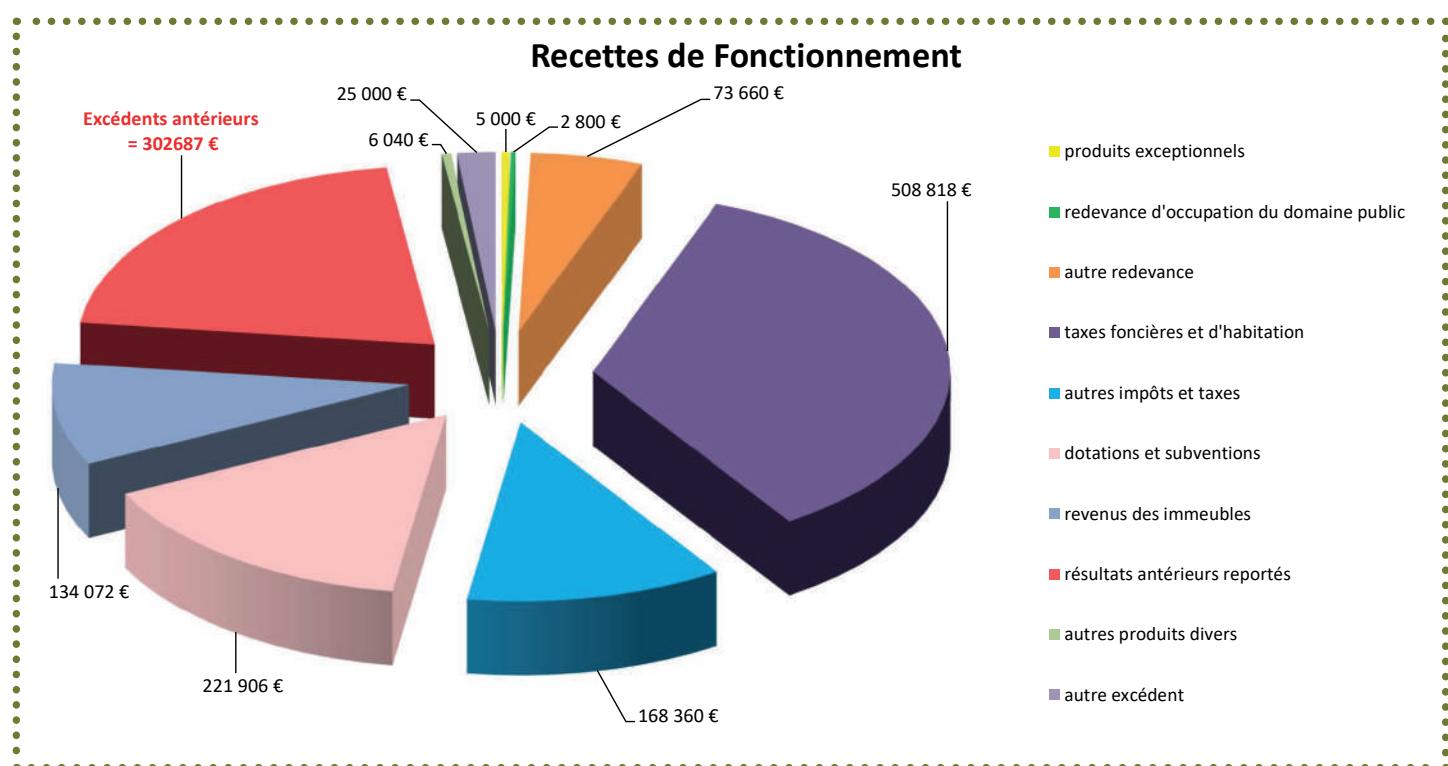
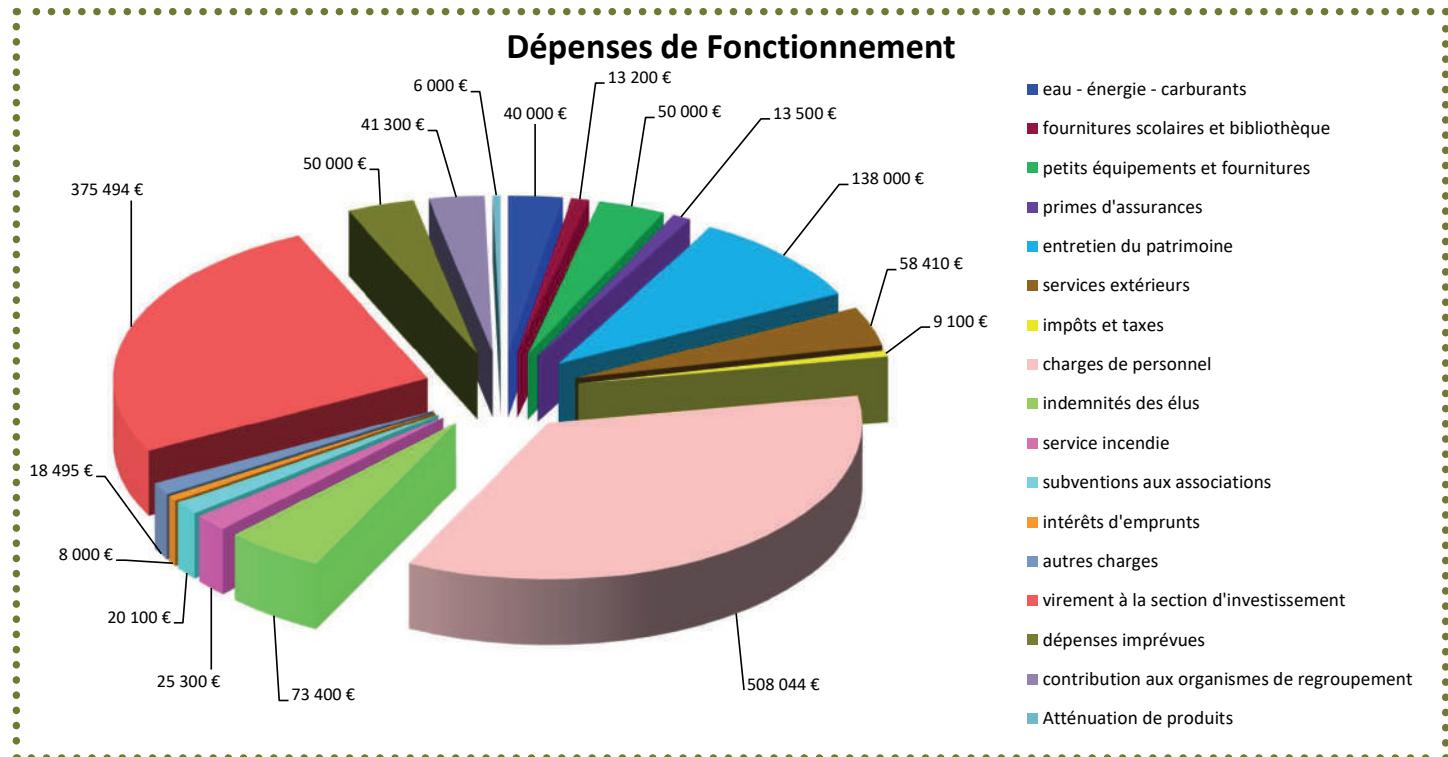
📞 03 85 31 73 63

✉ odouxsavons@gmail.com

👉 Site et boutique en ligne : [www.odouxsavons.fr](http://www.odouxsavons.fr)



# BUDGET PRÉVISIONNEL 2021



**BUDGET DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNEL 2021 = 1 448 343 €**

# RÉALISATIONS 2021

Réalisation 2021

## Montant T.T.C. en €

### VOIRIE ET RÉSEAUX

Programme de voirie 2021

(dont Petit Fayet, Platières, Mont Volaty et Pranay)	85 134
ZAC Logis VRD extension et voirie	29 977
Schéma directeur réseaux d'eaux pluviales	1 500
Panneaux signalétiques	5 179
Création réseaux eaux pluviales (route de Mâcon et Petit Mortier)	29 914



Voirie rue du Stade



Raccordement eaux fluviales

### RÉSERVE FONCIÈRE

Achat terrain route de Mâcon

### BÂTIMENTS COMMUNAUX

Réfection sol cantine	6 506
Chaudière bibliothèque	7 200



Curage fossés



Entretien digue

### GROUPE SCOLAIRE

Épluchuese pour cantine	1 200
École numérique	14 454
Hotte cantine	2 686



Camion pompiers

### FLEURISSEMENT ET AMÉNAGEMENT

Panneaux déco PAV St Amour et RAM	5 320
Aménagement Abri bus	5 381



Réfection chemin ruraux



Abri bus

### TRAVAUX EN COURS DE RÉALISATION

Placette de la Laiterie	60 312
Chemin Faty Villeneuve	
et divers travaux chemins piétons	164 569
Abri pour pressoir entrée village	5 751
Réfection toiture salle des fêtes, cantine et école	106 200
Mise aux normes sécurité incendie (suite contrôle)	12 172
Numérisation cimetière	2 700



Placette de la laiterie



Sol cantine

### TRAVAUX ET ACTIONS DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Formations habilitation électrique et secourisme	
Pose poubelles et porte-vélos	
Plomberie stade et école et travaux cantine	
Bambous RAM et pose clôture RAM	
Pose jeux école et pose panneaux signalisation	
Pose et dépose guirlandes, jardinières, panneaux électoraux	
Aménagement des points d'eau du cimetière	
Étanchéité des fontaines de la mairie	
Coupe bois Treyve Badry, débroussaillage peupleraies, élagage	
Préparation massifs fleurissement	
Broyage, fossés et rebouchage trous chaussée	



## 2 NOUVEAUX EMPLOYÉS POUR LA COMMUNE



### Les agents techniques

**Maxime Cailleau** : Depuis le 20 septembre 2021, Maxime Cailleau est arrivé dans l'équipe du Service Technique. Il a été embauché dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en vue d'obtenir un CAP de jardinier paysagiste à la MFR de Bâgé-le-Châtel.

Cette formation d'un jeune dans l'équipe est encourageante pour tous dans le contexte actuel où le recrutement d'agent technique est particulièrement difficile.

**Marc Bouladou** : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, nous avons établi un Contrat à Durée Déterminée pour Marc Bouladou, qui jusqu'à présent faisait des missions d'intérim pour la commune. Plombier chauffagiste de formation, il a toute sa place dans le service technique, plus particulièrement pour les travaux liés aux bâtiments communaux.



## DÉPART À LA RETRAITE ATSEM



Après 32 ans au service des enfants, **Pauline Delaplace**, ATSEM, a fait valoir ses droits à la retraite.

De son propre aveu, elle a reçu tant d'amour de la part de tous les enfants qui sont passés dans sa classe au fil des années (et aujourd'hui les enfants des premiers enfants !) que ces derniers vont beaucoup lui manquer.

Mais ce n'est pas un hasard. C'est bien parce qu'elle aussi a donné beaucoup d'amour et d'attention à nos chers enfants qui le lui rendent bien.

Alors au nom de la municipalité et de tous les parents, **merci Pauline et bonne retraite !**



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Après une année perturbée par la crise sanitaire, la bibliothèque a retrouvé un fonctionnement presque normal. C'est avec grand plaisir que l'équipe a pu de nouveau recevoir les classes des deux écoles.

Certaines animations ont déjà été relancées telles que le rallye lecture et la remise des livres « Premières pages » et nous espérons que l'heure du conte « Raconte-moi une histoire » pourra reprendre en 2022.

Nous rappelons que ce service, mis à votre disposition par la municipalité de Grièges, est entièrement gratuit, alors n'hésitez pas à venir vous renseigner et à consulter le site de la bibliothèque : [www.bibliotheque-grieges.fr](http://www.bibliotheque-grieges.fr)

Ce site permet de consulter le fonds de la bibliothèque (5000 livres : romans, documentaires, albums, BD, 800 CD audios, 100 DVD, une dizaine d'abonnements : *L'histoire, Pleine vie, Géo, Système D, Que choisir, 4 saisons...*)

Il permet également si vous êtes inscrit de réserver des documents (intéressant pour les nouveautés) et de faire des suggestions d'achat.

### Pour tous renseignements

📞 03 85 31 77 72 (lors des permanences)  
ou 06 23 90 13 27

✉️ [bibliothequedegrieges@orange.fr](mailto:bibliothequedegrieges@orange.fr)

👉 [www.bibliotheque-grieges.fr](http://www.bibliotheque-grieges.fr)

Et rejoignez-nous sur Facebook !

### RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE



Lundi : 16h30 - 18h • Mercredi : 15h - 18h  
Samedi : 10h - 12h

Service entièrement gratuit.



## MARPA DE LA VEYLE

La MARPA de la Veyle (maison d'accueil et résidence pour l'autonomie) ouverte en octobre 2010, accueille 24 résidents maximum. Elle est composée de 20 logements T1bis, 2 logements T2 et d'un accueil temporaire. Elle est gérée par une association loi 1901.

Les services proposés au sein de la structure sont, entre autres, la restauration quotidienne, l'entretien du logement, la téléassistance pour la sécurité de nos résidents, les animations...

Pour l'ensemble de ces services, pour un T1bis, le tarif mensuel est d'environ 1400€, aides non déduites. Ces aides, dont peuvent bénéficier nos résidents sont : droit aux APL, chèque énergie, réduction ou crédit d'impôt.

Toujours à la recherche constante du confort de ses résidents, la structure a climatisé tous les logements et rafraîchi en peinture les parties communes, en 2021.



### Adresse et contact



19 allée de la Marpa  
01290 Grièges

📞 03 85 50 84 62

✉️ [marpagrieges@orange.fr](mailto:marpagrieges@orange.fr)

### Accompagner pour bien vieillir

- ➔ Une maison où il fait bon vivre
- ➔ Une équipe de professionnels à votre écoute
- ➔ Un accompagnement personnalisé

**Il vaut mieux rajouter de la vie aux années,  
que des années à la vie !**





## CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

53,53 ml (mètres linéaires) de documents classés et 55,82 ml éliminés pour un total de 109,35 ml traités en 50 jours. C'est ce qu'a effectué Blandine Escouffier, archiviste du Centre de gestion de l'Ain, de juillet à novembre. Nous lui avons posé quelques questions.

### Pourquoi la mairie a-t-elle fait appel à vous ?

Depuis leur création en 1790, les communes françaises produisent et reçoivent quotidiennement des documents administratifs. Les archives communales, pour lesquelles le maire est civilement et pénalement responsable, constituent un bien imprescriptible et inaliénable de la commune.

Celles de Grièges devaient être triées. Les boîtes s'accumulaient dans le local archives. Certains documents n'avaient plus d'intérêt, d'autres étaient redondants mais il devait bien y rester quelques pépites. J'ai donc entrepris le classement de l'ensemble des documents couvrant la période allant de 1502 à 2021, soit près de 110 ml de papier !! Rien n'avait été fait, ou que partiellement, depuis la création de la commune. Pour cette mission d'archivage, la commune a sollicité une subvention à hauteur de 45% auprès du Conseil départemental.

### Plus concrètement, quel a été votre travail ?

Ma mission a été de faire le travail de conservation, de tri ou d'élimination en m'appuyant sur les textes réglementaires en vigueur fixant les durées de conservation et les sorts finaux de chaque document, les circulaires de tri. Mon intervention est réalisée sous le contrôle scientifique et technique des Archives départementales.

Plus précisément, j'ai étudié, analysé, épuré et classé chaque dossier selon des thématiques : administration communale, finances, état civil, action sociale, urbanisme, etc. L'ensemble des informations (cote, analyse du contenu et datation) est porté sur un inventaire permettant de retrouver les documents archivés. Les documents éliminables sont isolés et portés sur un bordereau soumis au visa des Archives départementales.

Le traitement de la partie la plus ancienne du fonds, notamment de la période du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, a demandé un travail plus minutieux d'analyse. De plus, la plupart des documents sont fragiles.

### Est-ce que la municipalité de Grièges a toujours pris soin de ses archives ?

De manière générale, oui. Grièges fait partie des rares communes du département qui détiennent dans ses murs des traces très anciennes de son passé puisque l'on trouve des documents du 16<sup>e</sup> siècle.

À la Révolution française, comme la plupart des communes de France, la municipalité ne disposait pas de salle commune pour se rassembler et y déposer ses archives.

Le conseil municipal de l'époque décide alors de louer pour 2 ans une chambre commune au citoyen Étienne Clayette. Afin de la sauver de sa mise aux enchères comme bien national, la chapelle Saint-Gengoult sera par ailleurs utilisée comme salle commune. La grande crue de la Saône de novembre 1840 est un fait marquant pour l'histoire des archives de Grièges. Ces dernières étaient conservées dans la maison personnelle du maire de l'époque qui, malgré sa volonté farouche « pour arracher à la fureur des eaux les archives de la commune » n'a pu en sauver qu'une partie ! Par la suite, on décidera de la construction d'une mairie-école.

Au fil des années, il est possible que les déménagements successifs de la municipalité, les dommages des guerres, les incendies ou parfois même l'ignorance des hommes ont contribué à la destruction de certains de ces vieux papiers. Depuis 2011, la commune a aménagé un local archives aux normes réglementaires afin de conserver dans de bonnes conditions les archives et dix ans plus tard, elle décide de les faire classer de manière réglementaire.



Après l'archivage communal...

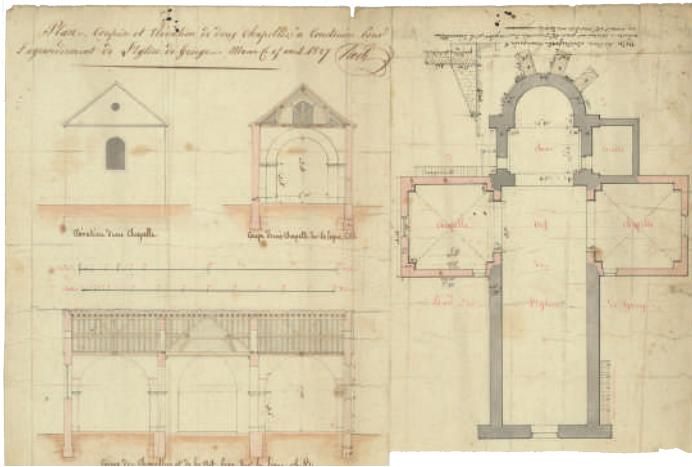
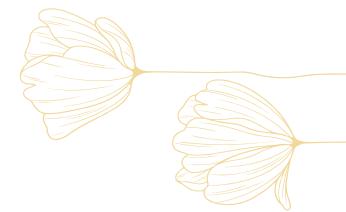
### Depuis quand la commune de Grièges conserve-t-elle ses papiers et quels sont-ils ?

C'est toute l'histoire et la mémoire de la commune qui sont conservées depuis sa création. De manière générale, le fonds s'avère plutôt lacunaire sur la période 1940-1960.

Les registres paroissiaux couvrant la période allant de 1568 jusqu'à 1790 constituent l'essentiel de la partie ancienne des archives et on trouve notamment le magnifique atlas-terrier de 1736-1738, restauré et numérisé l'année passée ! L'histoire de Grièges sous l'Ancien Régime peut aussi s'écrire à travers les procès qui ont opposé ses habitants à ceux des paroisses voisines. Ces procès, font référence au droit de pâture dans les prairies.

Les archives modernes (1790-1982) constituent le bloc le plus important du fonds.





Plan d'agrandissement de l'ancienne église par 2 chapelles - 1827

On trouve d'abord les documents dits traditionnels de l'administration communale tels que les registres de délibérations du Conseil municipal présents depuis 1792, les registres d'état civil et l'ensemble des budgets de la commune depuis 1810, ce qui est plutôt exceptionnel dans les communes du département. Ces archives comptables et cadastrales recèlent des informations sur la gestion financière de la commune et la situation fiscale des habitants de Grièges.

Les généalogistes trouveront des renseignements, notamment sur la composition des familles, grâce aux listes nominatives de recensement de la population conservées depuis 1793, ce qui est plutôt rare dans les communes du département. De nombreuses sources complémentaires leur permettront d'étoffer leurs arbres. En effet, la commune a conservé la quasi-totalité des listes de recensement militaire depuis 1818. Les registres et tableaux statistiques agricoles permettent de découvrir de quelle manière était exploitée la terre depuis la création de la commune. Toutefois, peu d'archives relatives aux deux guerres mondiales ont été conservées.

Les dossiers sur les élections politiques et professionnelles donnent un aperçu de la vie politique locale et nationale. La commune a conservé ses listes électorales depuis 1834 et les documents relatifs à la nomination et aux élections du conseil municipal depuis cette même période.



Poursuite du syndic de Grièges contre des habitants redevables - 1583

D'autres pièces amènent à étudier les différentes mutations opérées dans le cadre de l'aménagement urbain : travaux à la mairie-école, à l'église, au presbytère et à l'école ; création et entretien des chemins et des routes ; travaux d'électrification et d'assainissement, etc. Enfin, on remarque aussi plusieurs pièces sur le bureau de bienfaisance, devenu bureau d'aide sociale (puis CCAS), qui, grâce à divers legs en faveur des pauvres de Grièges a pu se développer.

La commune a conservé un certain nombre de documents ayant rapport à leur gestion locative.

Comme je l'ai dit, les prairies ont toujours tenu une place importante dans la vie de Grièges et des communes voisines. C'est pourquoi un syndicat d'irrigation, dénommé « Syndicat d'irrigation de la Basse-Veyle » a été créé au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Le siège étant fixé à la mairie de Grièges, les archives sont encore conservées dans ses murs.

Pour ce qui est des archives les plus récentes (postérieures à 1982), leur classement a surtout, pour l'instant, un intérêt administratif. Toutefois, ces archives témoignent de l'évolution de la vie communale à notre époque.

### À quoi ça sert de faire classer les archives communales ?

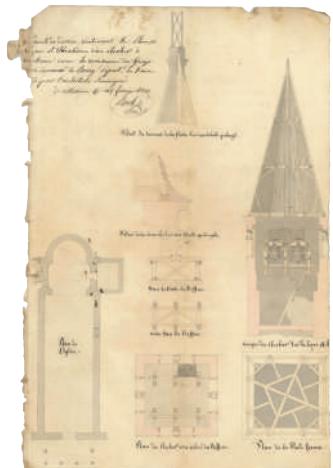
Avant toute chose, c'est une obligation puisque le maire est responsable de ses archives. Il facilite tout d'abord le travail de recherche du secrétariat de mairie et des élus, leur donnant ainsi la possibilité de répondre plus rapidement aux besoins des administrés. Cette intervention permet aussi à la commune de justifier de ses droits et de conserver dans de meilleures conditions les documents. Enfin, c'est fournir aux générations futures un matériau de l'histoire.

Désormais, il ne reste plus aux « Griègeois/es » qu'à exploiter ce patrimoine pour (re)découvrir leur histoire.

L'inventaire des archives, disponible en mairie, permet, sur présentation d'une pièce d'identité, de consulter les documents communicables.

Avis aux amateurs !

**Blandine Escoffier, archiviste du Centre de gestion de l'Ain**



Plan de construction du clocher de l'ancienne église - 1821



# Vie communale

## ÉCOLE PUBLIQUE



Lors de la rentrée 2021/2022, 154 élèves du groupe scolaire sont répartis sur six classes.

Le RASED fait partie de l'équipe pédagogique et intervient auprès des familles et des élèves en difficultés scolaires (psychologue scolaire et maître spécialisé). Deux AESH complètent également notre équipe en intervenant auprès d'enfants ayant des Projets Personnalisés de Scolarisation.

- ✿ Classe de Mme Stéphanie Faure : 15 PS et 9 MS, ATSEM : Sandrine Rapoud
- ✿ Classe de Mme Aurélie Brebion : 13 GS et 9 MS, ATSEM : Pauline Delaplace
- ✿ Classe de Mme Angélique Poncet (directrice) et Mme Garoui Eolia : 20 CP et 5 CE1
- ✿ Classe de M. José Serrat : 13 CE1 et 15 CE2
- ✿ Classe de Mme Géraldine Murat : 12 CE2 et 16 CM1
- ✿ Classe de Mme Gaëlle Gaudet : 6 CM1 et 21 CM2

Après une année 2019/2020 particulière suite à la crise sanitaire, l'année scolaire 2020/2021 a été encore placée sous le signe d'un protocole qui a demandé l'adaptation de tous et qui a interdit le brassage des élèves. Des projets pédagogiques sportifs comme la piscine et le kayak n'ont pu avoir lieu. Nous espérons nous rattraper en 2022. D'autres projets et sorties scolaires ont tout de même pu voir le jour à la fin de l'année scolaire 2021 :

- ✿ La classe découverte des CE2 /CM1/CM2 en Auvergne (financement par les familles, le sou des écoles, le CCAS et la coopérative scolaire)
- ✿ La visite de la Grotte du Cerdon et des ateliers de fouilles archéologiques pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 (financement par le sou des écoles).



- ✿ Les visites à la ferme de la famille Deroche à Rétissinge pour découvrir leur élevage de volailles de Bresse des PS/MS, GS /CP, CP/CE1 et CE1 /CE2. Cette sortie financée par la cantine est une continuité pédagogique intéressante avec le repas des volailles de Bresse.

✿ Des séances sur le tri des déchets et le compostage ont été réalisées pour les 4 classes élémentaires avec l'intervention du SMIDOM.

✿ La classe de CP/CE1 a participé au Prix des Incorruptibles pour développer la lecture et le plaisir de la littérature et la classe de GS/CP a participé au Prix Graines de lecteurs avec la bibliothèque municipale.



✿ La classe des CM1/CM2 a rencontré des maires pour comprendre le rôle des élus et construire leur esprit de citoyenneté.

✿ Et d'autres activités au sein des classes qui sollicitent apprentissage et compétences transversales (jardinage, animaux, fête des 100 jours, ateliers coopératifs...)



*Vous retrouverez des informations et photos de ces sorties sur les pages de nos précieux partenaires sur ce même bulletin municipal.*

En juin 2021, avec le Sou des écoles, nous avons réuni les CM2 lors de la remise des calculettes. Un rituel de fin d'année que nous apprécions pour dire au-revoir aux élèves que nous suivons pour la plupart depuis la maternelle.

L'école démarre cette rentrée 2021/2022 avec des activités innovantes comme le Savoir rouler (vélo) et des sorties scolaires au sein du domaine des Planons dans le cadre de la Semaine du goût et de la Fête de la science (financées par la communauté de communes). Le protocole sanitaire évolue dans le bon sens en cette fin de mois d'octobre et favorisera les échanges et les activités des élèves entre les classes.

L'équipe pédagogique remercie les familles, la municipalité et les associations qui contribuent à la vie de l'école.

Un grand merci également à la solidarité des habitants du village qui participent aux ventes de nos partenaires et contribuent ainsi à nos projets.

### Coordinnées de l'école

📞 03 85 31 52 40 • 📩 0011345G@ac-lyon.fr





# ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE



## PRÉSENTATION

À la rentrée scolaire 2021, l'école Sainte-Thérèse a accueilli 56 élèves soit :

- 20 élèves en maternelle avec Madame Cécile Marseille
- 14 élèves en classe de CP, CE1 avec Madame Céline Fugier
- 22 élèves en classe de CE2, CM1 et CM2 avec Madame Amandine Souilhol

En maternelle, c'est toujours Madame Carine Ménard qui est ASEM ainsi que Madame Ghislaine Gontard qui remplace pour le moment Madame Pin les après-midi. Toutes les deux s'occupent aussi de la garderie le matin et le soir.

Madame Virginie Gravallon, notre ancienne directrice, a souhaité revenir uniquement à l'enseignement et a quitté notre école. C'est Monsieur François Perrenot qui est désormais chef d'établissement de notre école. Il est aussi chef d'établissement de l'école de Limerol à Feillens et partage donc son temps entre les deux établissements.

## LA VIE DE L'ÉCOLE

Malgré le contexte sanitaire, plusieurs sorties et actions ont eu lieu dans notre école tout au long de l'année car nous avons à cœur que les enfants vivent de belles choses et que l'école soit dynamisée par différents projets.

Voici quelques activités qui se sont déroulées depuis le début de l'année :

✿ Les élèves de CP/CE1 ont pris de la hauteur... Ils ont participé à une sortie accrobranche. Ils ont dépassé leur peur et se sont fait confiance. De beaux objectifs pour réussir leur année scolaire !



✿ Fin septembre, les élèves ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » organisée par les enseignes Leclerc. Munis de sacs poubelles, de gants et de chasubles, les enfants ont ramassé les déchets dans le village.



Ensuite, ils se sont rendus aux containers afin de trier ce qu'ils avaient trouvé.

Les maternelles ont ramassé environ 2,5 kg de déchets de toutes sortes (bouteilles, canettes, bouchons, cigarettes, masques...).

De vrais petits citoyens en herbe, attentifs à l'écologie et à la beauté des paysages qui les entourent. Bravo à eux !

✿ Vendredi 1<sup>er</sup> octobre, jour de la Sainte Thérèse, notre école était en fête ! Les enfants sont partis très rapidement à la recherche des objets prévus pour la célébration avec le père Olivier Barnay et qui avaient été dérobés puis épargillés dans le village par un mystérieux voleur...

Après ce jeu de piste, nous avons célébré tous ensemble Sainte-Thérèse, la sainte patronne de notre école. Un beau moment d'école, encore plus beau grâce à toutes les fleurs que les élèves avaient apportées.



✿ Du 11 au 15 octobre, pour la Semaine du goût, les élèves de maternelle ont cuisiné et dégusté du riz (salé, sucré, rond, long, basmati, noir...) et ont même essayé de manger avec des baguettes ! Pas simple... !



✿ Nous avons aussi la chance de bénéficier d'une professeure de sport et d'une intervenante en anglais tout au long de l'année.

Vous pouvez suivre toute la vie de notre école sur notre site internet : [www.ecolepriveegrieges.toutemonecole.fr](http://www.ecolepriveegrieges.toutemonecole.fr)

## VENEZ NOUS RENCONTRER !

Notre école vous **ouvrira ses portes le samedi 5 mars 2022 de 9h à 12h**, nous serons ravis de vous présenter nos locaux et nos projets !

Pour toute information concernant l'école et les inscriptions, nous vous invitons à nous contacter :

**03 85 31 57 29 • [ecolesaintetherese5@wanadoo.fr](mailto:ecolesaintetherese5@wanadoo.fr)**

À bientôt à Sainte-Thérèse !





# Vie communale

## LOCAL JEUNES



Depuis son ouverture en 2005, le Local Jeunes a accueilli près de 320 jeunes de la commune.

Cette structure de loisirs spécialement aménagée et équipée pour l'accueil

des jeunes Griègeois permet à chacun de se retrouver pour :

- se détendre, échanger, passer du bon temps entre amis,
- se divertir en participant à de nombreuses animations mises en place
- découvrir une multitude d'activités (sports innovants, jeux d'équipes et de cohésion, ateliers artistiques et culinaires, loisirs de plein air...).

Tout au long de l'année, les jeunes ont la possibilité de venir librement au local en fonction de leurs temps libres, ou encore selon le type d'animations proposées. Les familles apprécient qu'une structure de loisirs communale soit spécifiquement dédiée à leurs ados, avec un accueil adapté à leurs besoins, le tout dans une ambiance conviviale.

Malgré une année quelque peu « chamboulée » par la COVID-19, l'équipe d'animation a su s'adapter pour proposer aux 35 jeunes inscrits de nouvelles animations spécifiquement repensées afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur.

Léo Mingret qui a participé durant toute son adolescence aux activités du local a rejoint depuis octobre dernier l'équipe d'animation en charge de l'accueil des jeunes : *Auparavant, j'ai moi-même pu profiter de cette structure qui m'a beaucoup apporté.*



*Le Local jeunes m'a suivi durant ma jeunesse et cela m'a permis de me rendre compte que l'animation est pour moi une vocation. L'élément déclencheur qui m'a fait prendre conscience de cela est la mise en place d'une animation « escape game » avec Fabien et les jeunes de l'AJG. Le fait que les participants s'épanouissent dans une animation que l'on a créée après de nombreuses heures de préparation fut une motivation et une énorme récompense. C'est donc pour cela que j'ai décidé de passer mon BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour être du côté « animateurs » et ainsi imaginer de nombreuses activités diverses et variées. Vous avez entre 11 et 17 ans ? Vous souhaitez découvrir le Local Jeunes et ses activités ? Alors n'hésitez-pas à venir vous renseigner auprès de l'équipe d'animation durant les horaires d'ouverture, au n°332 Grande rue. Les inscriptions peuvent se faire à tout moment de l'année...*

📞 03 85 23 17 04  
✉️ localjeunes.griegers@orange.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE 2021-2022



Mercredi après-midi de 14h00 à 18h30

Vendredi soir de 17h00 à 22h00



## SCOT BRESSE VAL DE SAÔNE

### LA DÉMARCHE

Les deux premières phases de travail (diagnostic et PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable), réalisées entre 2018 et 2020, ont permis d'aboutir au Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Le DOO définit les règles permettant d'atteindre les objectifs stratégiques du PADD. C'est le document opposable juridiquement, les prescriptions qu'il contient s'imposent aux documents d'urbanismes locaux.

### QUELQUES GRANDS AXES DU DOO

- Préserver les ressources naturelles et la biodiversité
- Anticiper les besoins pour les espaces d'activités économiques (avec 120 ha pour cet accueil)
- Planifier la production de logements à l'horizon 2040 (avec 5330 nouveaux logements prévus dont 820 logements issus de la rénovation et 302 ha pour la réalisation de nouveaux logements)

### ET APRÈS LE DOO...

Lorsque l'ensemble des pièces seront produites et validées, les élus procéderont à l'arrêt du projet de SCOT (Schéma de cohérence territoriale le 30 novembre 2021).



Ensuite, le projet sera transmis pour avis pendant 3 mois à l'ensemble des partenaires associés à l'élaboration de l'étude. Puis une enquête publique sera mise en place pour consulter les habitants de ce territoire avant approbation définitive par les élus courant mi-2022.

→ Pour aller plus loin... : [www.bresse-valdesaone.fr](http://www.bresse-valdesaone.fr)



### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FORME LES JEUNES GÉNÉRATIONS AU VÉLO

La Veyle est un territoire qui compte de nombreux clubs de vélo très dynamiques et qui se situe sur le passage de la voie bleue, futur itinéraire cyclable le long de la Saône reliant le Luxembourg à Lyon. À l'heure où le plan climat de la Veyle entre en action pour engager la Communauté dans la lutte contre le réchauffement climatique, il semblait essentiel de sensibiliser les plus jeunes à ce mode de déplacement.

Les élus ont souhaité s'engager pour la jeunesse en proposant à toutes les écoles du territoire de la Veyle de suivre le plan d'éducation au vélo « Savoir rouler à vélo ».

Le savoir rouler à vélo, c'est un programme complet de 10 séances proposées à toutes les classes de CM1/CM2 du territoire de la Veyle. Au total ce sont 500 élèves qui bénéficieront de ces séances d'apprentissage du vélo, soit un tiers des élèves du territoire. C'est la Communauté de communes qui amène les vélos dans les écoles ainsi qu'un agent intervenant pour chaque séance. Aucun déplacement des écoliers n'est à prévoir ce qui évite la perte de temps dans les déplacements pour les apprentissages. Les 10 séances, encadrées par un éducateur territorial des activités physiques et sportives,

permettent à l'enfant de maîtriser les fondamentaux du vélo, d'être à l'aise, d'apprendre à se déplacer et pouvoir rouler en autonomie et en sécurité sur la voie publique.

C'est toute une génération « vélo en Veyle » qui se prépare.



### SOUTENEZ VOS COMMERÇANTS AVEC LA PLATEFORME ACHETER EN VEYLE

La plateforme de vente en ligne "Acheter en Veyle" regroupe une quarantaine de professionnels commerçants, producteurs, artisans et prestataires de services du territoire de la Veyle pour leur permettre de vous proposer leurs produits et services en ligne. Ce sont aujourd'hui plus de 700 produits et services du territoire qui sont regroupés sur la plateforme Acheter en Veyle.

Cette plateforme offre la possibilité aux consommateurs de placer dans leur panier virtuel les produits de différents producteurs du territoire

et de ne payer qu'une seule fois. Une organisation en différentes catégories permet de retrouver facilement les produits et les services des professionnels locaux, également répertoriés sur une carte interactive pour mieux les situer sur le territoire. La plateforme est aujourd'hui accessible aux consommateurs, qui peuvent commander leurs produits et opter pour l'option "livraison à domicile" lorsque le professionnel la propose.

Les habitudes de consommation des habitants ont été bouleversées suite à

la crise sanitaire, incitant aujourd'hui la Communauté de communes à innover pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et faciliter l'accès aux produits et services locaux. Ce projet innovant est directement lié à la création du marché itinérant de la Veyle, ayant déjà parcouru 11 communes du territoire, pour faciliter l'accès aux produits locaux, favoriser le circuit court et soutenir la vie économique du territoire. Soutenez vos commerçants : <https://www.acheterenveyle.fr/>

### VEYLE RENOV + POUR VOUS AIDER DANS VOS PROJETS ÉNERGÉTIQUES

L'année 2021 a vu le lancement du nouveau service «Veyle Renov +» en partenariat avec l'Alec 01. Un outil pratique et gratuit pour les habitants du territoire qui peuvent désormais joindre la plateforme téléphonique du service public de la performance énergétique de l'habitat. Cette nouvelle offre à la population au service de la transition écologique leur permettra ainsi de bénéficier de conseils sur les économies d'énergie et d'être guidés pour obtenir les aides financières existantes.

➤ Les conseillers sont disponibles du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

📞 04 74 45 12 43



# Vie communale

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

### ✿ Repas des anciens

À la fin de l'année 2020 suite aux restrictions sanitaires liées à la COVID-19, le C.C.A.S. a décidé de distribuer des colis aux personnes de plus de 80 ans et d'annuler provisoirement le repas habituellement programmé au début janvier. Le même type de distribution sera effectué en 2021.

### ✿ Centre de loisirs

Tous les enfants de Grièges âgés de 3 à 16 ans peuvent bénéficier d'une subvention pour se rendre en centre de loisirs ou de vacances durant les vacances scolaires. De façon à aider les familles modestes ou nombreuses, une aide supplémentaire est accordée en fonction du quotient familial. Un courrier d'information est envoyé en début d'année à chaque famille concernée.

Pour 2021, comme l'année précédente, malgré les restrictions sanitaires les jeunes de la commune ont pu bénéficier de cette aide pour les vacances d'hiver et d'été.

### ✿ Classe verte

Le CCAS a financé le transport de 57 élèves pour une excursion/découverte de l'Auvergne organisée par l'école de Grièges.

### ✿ Opération brioches



Comme les années précédentes le C.C.A.S. a décidé de participer à l'opération brioches de l'ADAPEI de l'Ain les 15 et 16 octobre 2021.

Une vingtaine de bénévoles ont frappé à votre porte pour proposer l'une des brioches confectionnées par la boulangerie « LA MI DO RE » que nous remercions pour leur participation à cette œuvre de bienfaisance.

Nous remercions très chaleureusement les bénévoles qui cette année étaient peu nombreux et ont dû couvrir un espace plus important. Merci pour votre dévouement au service de ceux qui ont besoin de notre soutien. Un grand merci également aux habitants de Grièges qui nous ont permis de reverser la somme de 1947,80€ à l'ADAPEI de l'Ain.

### ✿ Aide au transport

La Communauté de Communes octroie une aide au transport des personnes âgées de plus de 70 ans sous certaines conditions de revenu, de santé et de dépendance. Le C.C.A.S. participe à cette opération et assiste la Communauté de Communes et les bénéficiaires de cette aide dans leurs démarches. Si vous n'êtes pas encore bénéficiaire de cette aide mais que vous pensez y avoir droit n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

### ✿ Portage de repas

Si vous souhaitez vous faire livrer des repas à domicile vous pouvez contacter le service suivant :

#### ➤ Maison de retraite « Les Opalines »

139, Allée Jean Brevet - 01400 Neuville-les-Dames

📞 04 74 55 69 99

Pour toute information complémentaire concernant les activités du C.C.A.S., merci de bien vouloir contacter le secrétariat de la mairie.

## COMMISSION ANIMATION ET FLEURISSEMENT

La commission animation en charge des décorations de Noël a concentré ses efforts lors de l'hiver 2020/2021 sur la mairie de Grièges en confectionnant des couronnes de l'Avent et en installant une décoration lumineuse « Joyeuses Fêtes ».

La commission n'a pu organiser qu'un seul concert cette année suite aux restrictions liées à la pandémie. Il s'agit du concert de rock du 28 août, après la course de solex, avec le groupe « Acouphènes »

La commission fleurissement a entrepris fin 2020 la remise en état de massifs qui au fil du temps avaient perdu leur attrait et qui étaient envahis par les mauvaises herbes. Les trois premiers massifs concernés sont face à l'école, la mairie et la laiterie. Elle a également réaménagé l'espace du jardin du souvenir du cimetière.





## VIE DE LA PAROISSE

### Reflets d'une année riche d'enseignement

Le Groupement Paroissial de Pont-de-Veyle, malgré un contexte environnemental difficile, a décidé en 2021, de maintenir son dynamisme et sa vitalité dans son élan missionnaire d'évangélisation. L'alternative d'une nouvelle vision pastorale a permis entre autre de vivre des moments intenses en paroisse, riches d'enseignements spirituels parfois alliés à des évènements historiques dont nous ne mesurons pas toujours l'importance.

Nous citerons en premier lieu, ces instants de grande joie, d'émotions, de prières, à l'occasion de la Pentecôte. Lors de la retraite paroissiale en l'Église de Grièges animée par le Père Joël Guibert, prédicateur, reconnu internationalement, les enseignements sur la confiance en Dieu furent exemplaires.

En second lieu, ce fut le jumelage entre notre Paroisse et celle de Sanary-sur-Mer, né d'une visite pastorale dans le Var. Ainsi, le 18 juin 2021, se déroulait en l'Église de Pont-de-Veyle, la Messe de jumelage qui scellait une amitié fraternelle avec la Paroisse de Sanary. Évènement majeur pour le Groupement Paroissial permettant d'unir des liens missionnaires pour faire grandir la communion dans la diversité des traditions ecclésiales. L'occasion aussi de promouvoir notre département, avec le Sanctuaire d'Ars par l'offrande d'une statue du Saint Curé d'Ars, patron des Curés de l'Univers. En retour, la Paroisse reçut un magnifique tableau de la Miséricorde divine que chacun peut contempler en l'Église de Pont-de-Veyle.

Puis, conjuguant richesse et profondeur, ce fut les enseignements de Mgr Dominique Rey, Evêque de Fréjus-Toulon, qui retenaient toute l'attention lors de sa visite à Pont-de-Veyle en juillet. Évènement marquant, nous obligeant à nous interroger sur notre charisme spirituel et notre capacité à mobiliser notre énergie en marchant vers les autres, car c'est dans le tissu relationnel que se forge notre mission.

Enfin, spiritualité et histoire, le 2 octobre dernier, en l'Église de Grièges, sur le thème de l'itinéraire spirituel de Charles et Zita de Habsbourg, derniers souverains d'Autriche et de Hongrie. Un destin profondément chrétien, raconté par l'Archiduc Rodolphe, petit-fils, à travers une tragédie dont le pardon nourrit le cœur. Toute une vie chrétienne consacrée à la Paix, au dévouement en faveur des peuples qui conduira Charles d'Autriche à la Sainteté, il fut béatifié en 2004 par le Pape Jean Paul II, le procès en béatification de son épouse Zita est en cours.

2021 des projets réalisés, mais aussi des défis à relever...

**Père Olivier BARNAY, Curé du Groupement Paroissial**



## ADIL DE L'AIN

### Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 heures à 17 heures.



**ADIL de l'Ain**  
34 rue du Général Delestraint,  
01000 Bourg-en-Bresse  
📞 04 74 21 82 77  
✉️ adil@adil01.fr  
👉 www.adil01.org





# Vie communale

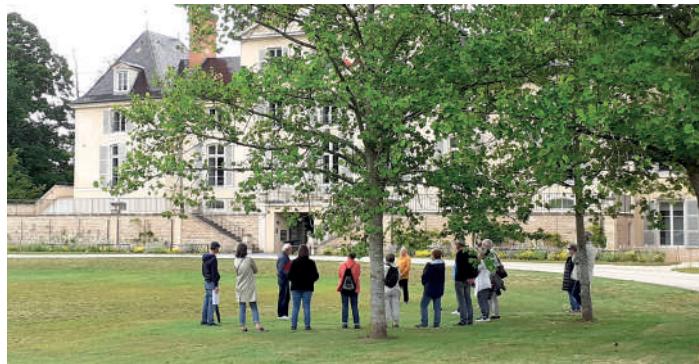
## OFFICE DE TOURISME



### PRÉSENTATION

L'office de tourisme vous accueille et vous propose ses services toute l'année :

- **Informations touristiques** : documentation sur les sites à visiter, les loisirs, les activités, les hébergements, les restaurants...
- **Boutique** : venez la découvrir au château de Pont-de-Veyle : articles de décoration, artisanat, gourmandise... Pour offrir ou vous faire plaisir !
- **Billetterie** : concerts, spectacles... organisés par les associations locales et à l'Escale à Saint-Jean-sur-Veyle.
- **Visites guidées** sur demande pour les groupes : Pont-de-Veyle, le parc du château, Vonnas ou autre site du territoire.
- **Promotion des manifestations et événements** des associations du territoire via ses outils : base de données Apidae, module Apidae Event, site internet, newsletter, réseaux sociaux....
- **Professionnels** : l'office de tourisme met en avant votre activité : à l'accueil lors des demandes des visiteurs, sur son site internet.



### NOS OUTILS

- **Notre site internet** : est mis à jour quotidiennement. Vous pouvez y retrouver la liste des restaurants, hébergements, activités/loisirs, commerces et services, visites... Mais aussi l'agenda des manifestations du territoire.
- **Notre newsletter** : pour tout savoir des manifestations du week-end et à venir, la newsletter de l'office de tourisme est envoyée chaque semaine à environ 1 000 personnes. Pour la recevoir ou annoncer vos manifestations (associations : pensez-y !), n'hésitez pas à nous contacter.

➤ **Notre page Facebook** : <https://www.facebook.com/VeyleTourisme/>

➤ **Notre compte Instagram** : @vonnaspontdeveyletourisme

➤ **Notre application Mobile France Touristic** : elle vous permet de localiser en direct sur votre téléphone, l'offre touristique du territoire (Hébergements, restaurants,

activités/loisirs, visites, commerces et services...) et d'avoir accès à des circuits de balades à pied et vélos, pour découvrir le territoire.

✿ **NOUVEAUTÉ 2022** : le dépliant des chemins de randonnée du territoire se refait une beauté : nouvelle édition avec l'ensemble des chemins de randonnée pédestre du territoire de la Veyle (18 communes) à paraître au printemps 2022.

### LES RENDEZ-VOUS 2022 DE L'OFFICE

Chaque année l'office de tourisme propose un programme d'animations et de manifestations...

#### Fin mars - début avril

L'exposition des photos du concours photos aura lieu au château de Pont-de-Veyle. Report de l'exposition qui devait avoir lieu en 2020 avec le thème « L'Art dans la Rue ». L'entrée est libre et chaque visiteur peut voter pour sa photo « coup de cœur », l'auteur de la plus sollicitée sera récompensé.

#### De juin à début septembre

L'Office de Tourisme propose chaque semaine deux visites :

- Le mardi : **visite découverte du Parc du Château** de Pont-de-Veyle inscrit aux « Monuments Historiques ».
- Le jeudi : **visite découverte du village de Vonnas** fleuri 4 fleurs et premier village gourmand G. Blanc.

#### Visites estivales (dates à venir)

Les **visites commentées estivales** sont conduites par les guides d'Histoire et Patrimoine pour Pont-de-Veyle et Vonnas Patrimoine pour Vonnas : demandez le programme à l'office de tourisme.

À noter : des visites pour les groupes sont possibles toute l'année.

#### Fin août (sous réserve)

Le **rallye de la Bresse** permet la découverte de la région en voiture ou à moto en se creusant les méninges et en s'amusant : énigmes, jeux, observation...

#### Dimanche 11 septembre

Début septembre, la **marche gourmande** attire plus de 300 participants. Son parcours d'environ 10 km sera agrémenté de haltes gourmandes composées de spécialités du terroir local et de haltes de présentation du patrimoine rencontré sur le chemin. Ambiance conviviale assurée !

#### Deux bureaux d'accueil et d'information

À Pont-de-Veyle : Le château - 10 rue de la Poste  
À Vonnas : 60 rue Claude Morel

📞 03 85 23 92 20

✉ contact@veyle-tourisme.fr

👉 www.veyle-tourisme.fr





## SÉCURITÉ / PRÉVENTION

### CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION



Le centre de première intervention non intégré (CPINI) compte à son effectif 9 sapeurs-pompiers dont 1 infirmier secouriste et 3 femmes. Une nouvelle recrue, Anaïs Barbin vient cette année, compléter notre capacité opérationnelle. Nous nous formons et nous rendons disponibles afin de secourir jour et nuit,

les habitants de la commune. Nous sommes des sapeurs-pompiers volontaires. Nous concilions donc notre vie professionnelle, notre vie familiale et nos loisirs avec la vie à la caserne.

Nous tenons à vous remercier pour votre accueil chaleureux et votre gentillesse lors de nos manifestations. Nous remercions également la municipalité qui est présente chaque jour pour nous aider au bon déroulement des projets de la caserne ainsi que pour sa participation au bon fonctionnement du centre de première intervention. Ensemble, nous échangeons et mettons tout en œuvre pour être opérationnels et efficaces lors de nos interventions.

Nous avons pu, grâce à elle, effectuer cette année le remplacement de notre fourgon pompe-tonne ainsi que l'achat de matériel et de tenues pour nos nouveaux sapeurs-pompiers. Le CPINI dispose également d'un bateau et d'un véhicule toute utilité (VTU) pour anticiper chaque intervention.

Vous avez peut-être pu constater que la sirène ne retentissait plus la journée. Cela s'explique par le fait que la caserne a changé de dispositif d'appel.

L'année passée, nous n'avons malheureusement pas pu réaliser les manifestations initialement prévues, afin de protéger chacun d'entre nous de la propagation du virus. Nous espérons cependant en réaliser davantage en cette nouvelle année.

Je tiens à mettre à l'honneur mon équipe pour son dévouement à toute épreuve en cette année difficile. Je souhaite également remercier tous les amicalistes et les anciens sapeurs-pompiers qui sont toujours à nos côtés, de près comme de loin.

Les bénéfices de nos manifestations ont pour but de former le personnel, d'améliorer la vie à la caserne et d'acheter du matériel opérationnel.

Nous sommes à l'écoute de chacun d'entre vous si vous souhaitez vous investir et être au service de la population de notre village.

Nous vous souhaitons une belle année 2022.

**Adjudant Frédéric LAMIRAL.**

**✉ cpini-grieger@orange.fr**

### SIRÈNE ET PANNEAU POCKET

Depuis plusieurs mois la sirène des pompiers n'a plus sonné. Elle n'est pas en panne et nos sapeurs-pompiers sont toujours bien en activité !

Le Réseau Départemental d'Alarme (RDA) a opéré un grand changement dans son fonctionnement. Désormais, tous les sapeurs-pompiers sont équipés de bips et ne sont appelés que si l'intervention correspond à leurs compétences et à leur disponibilité. L'appel collectif est donc devenu inutile.

Nous n'allons pas pour autant supprimer la sirène, elle a encore un rôle à jouer dans la protection des habitants. Nous avons donc décidé de lui attribuer une nouvelle fonction.

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, si la sirène retentit, cela signifiera qu'une situation de crise impose aux habitants de se confiner chez eux. Il conviendra alors de respecter les consignes suivantes :**

- Se mettre à l'abri dans un local clos
- Fermer les portes et les fenêtres
- Arrêter la ventilation, la climatisation et le chauffage (risque d'asphyxie)
- Boucher soigneusement avec un linge humide les fenêtres, les portes et les bouches d'aération
- En cas de pollution, respirer au travers d'un linge mouillé
- Prévoir une réserve d'eau et un poste radio
- Allumer votre radio sur : France Inter, France Bleu
- Ne sortir qu'à l'annonce de fin d'alerte

**Et jusqu'à nouvel ordre :**

- Rester à l'abri
- Ne pas aller chercher vos enfants à l'école. Ils sont pris en charge par les enseignants
- Ne pas téléphoner sauf urgence absolue
- N'allumer ni flamme, ni cigarette

Nous espérons ne jamais avoir à la faire sonner, mais **nous la testerons quand même tous les ans, le 14 juillet à midi**, pour vérifier son bon fonctionnement.

À ce jour, le meilleur moyen que nous ayons trouvé pour vous communiquer des informations en temps réel est l'application PanneauPocket qui peut être téléchargée sur votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur.

Elle est gratuite, garantit votre anonymat et ne contient aucune publicité.

**Alors n'hésitez plus, téléchargez PanneauPocket !**



**PANNEAUPOCKET**  
« Ma commune dans la poche »





# Vie communale

## SMIDOM

### LA COLLECTE DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères est effectué le jeudi. Votre bac doit être sorti la veille du jour de collecte et déposé couvercle fermé en bord de rue. Les sacs non conformes déposés au pied des bacs ne sont pas collectés.

### POINTS DE RECYCLAGE

En raison d'un trop grand nombre d'erreurs voici un rappel sur les règles de tri aux P.A.V. Les colonnes de tri se situent à « La Laiterie », « Allée St Amour » et sur le parking de la Salle des Fêtes.

➤ **Colonne « bleue »** : journaux et magazines uniquement.

**Les cartons et les krafts sont interdits.**

→ cartons = déchèterie

→ krafts = colonne emballages ou mieux en déchèterie avec les cartons.

➤ **Colonne « verte »** : emballages en verre.

➤ **Colonne « jaune »** : emballages ménagers (cartonnette, métal...)

**ACTUELLEMENT : TOUS les emballages PLASTIQUES sont INTERDITS dans cette colonne SAUF ceux ayant la forme d'une BOUTEILLE ou d'un FLACON.**

Concernant les emballages colonne jaune, ces consignes changeront au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022.



### DÉCHÈTERIES

**Généralisation du contrôle d'accès aux déchèteries avec lecture optique des plaques d'immatriculation :** fin des badges, afin de réserver l'usage des déchèteries aux seuls habitants du territoire début 2022. Il sera donc impératif que l'immatriculation de vos véhicules soit à jour auprès des services du SMIDOM en **vous connectant sur www.smidom.org** pour créer votre espace personnel.

### COMPOSTAGE

Les déchets organiques représentent environ 30 % de vos poubelles. Le SMIDOM vous propose des composteurs de 400 L en bois au tarif subventionné de 27€ afin d'alléger vos ordures ménagères.

### Et le compostage partagé, ça vous tente ?

Envie de partager cette expérience conviviale avec vos voisins, vos proches, vos amis ? Le compostage partagé comprend toutes les opérations de compostage de proximité. Il implique une répartition et une coordination des actions entre les habitants et les acteurs du territoire. Pour les personnes vivant en appartement, le principe est de trier ses déchets de préparation de repas pour les déposer dans un composteur situé à proximité. Ces apports seront complétés par les déchets bruns. Après 6 à 9 mois, les habitants pourront récupérer et utiliser ce compost pour leurs jardinières.

### Pourquoi mettre en place une aire de compostage partagé ?

Le compostage partagé comporte de nombreux avantages environnementaux, sociaux et économiques.

### Que peut-on composter ?

- Les résidus issus de la cuisine : épluchures et restes de fruits et légumes crus ou cuits, marc de café avec le filtre, sachets de thé et infusions, fanes de légumes, papiers et cartons non imprimés...

- Les résidus issus du jardin : feuilles mortes, tailles de haies coupées en morceaux ou broyées, fleurs fanées...

**Ce type de projet vous intéresse ?** Contactez le Smidom pour parler de votre projet, il vous accompagnera dans la phase préparatoire, matérielle et opérationnelle.

### BROYAGE DES DÉCHETS

Afin de faciliter la gestion des déchets verts, le SMIDOM Veyle Saône propose une subvention à l'achat de broyeur. Contactez-le pour plus d'informations.

**SMIDOM Veyle Saône**  
**Zone industrielle Parc Actival**  
 233 Rue Raymond Noël  
 01140 Saint Didier sur Chalaronne

**Smidom**  
 Veyle Saône

📞 04 74 04 94 69

✉ contact@smidom.org / 🌐 www.smidom.org

Ouvert le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## RÈGLES DE DÉBARDAGE

Un arrêté relatif à l'utilisation des voies communales et chemins ruraux dans le cadre de l'exploitation forestière, a été mis en place le 31 août 2021.

**Pour rappel d'extraits des principaux articles, il est demandé :**

- Que tout chantier d'exploitation forestière fasse l'objet d'une information préalable auprès de la mairie avec en annexe un état des lieux.

- Ne pas entraver la circulation quotidienne sur la voie pendant les travaux.

- Remettre en état les chemins et abords en fin d'exploitation.

**Le non-respect de ce présent arrêté expose le contrevenant à des pénalités.**

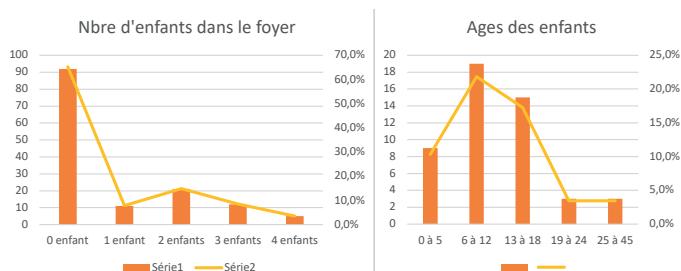


# RETOUR DE L'ENQUÊTE « GESTION DES DÉCHETS »

16% des foyers griègeois ont participé à l'enquête sur la gestion des déchets qui était proposée du 20 décembre au 8 février 2021. Merci ! Voici quelques données en retour :

## Qui a répondu ?

Principalement des foyers sans enfant ou avec de jeunes enfants.

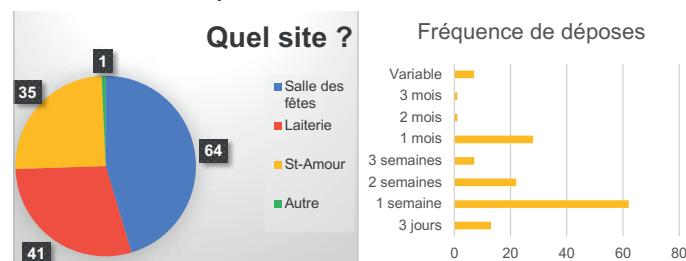


## Quel type de bac ordures ménagères ?

En cohérence avec cette typologie, les foyers sont équipés principalement de bacs 80-120-180 litres. Les fréquences de présentation à la levée sont de 3 ou 4 semaines.

## Utilisation des Points d'Apport Volontaire (PAV)

Le site de la salle des fêtes reste le site le plus fréquenté. Les PAV Laiterie et Allée de St-Amour sont équivalents. En cas de saturation, vous êtes 67% à déclarer vous rendre sur un autre PAV et 29% à remporter vos déchets.



**Le dépôt d'ordures de quelque sorte que ce soit est absolument interdit en dehors des containers. Tout contrevenant s'expose à une amende de 150€.**

## Utilisation des déchèteries SMIDOM

La déchèterie de St-Jean-sur-Veyle est le site de proximité principalement utilisé par les Griègeois.

Elle recueille tous les types de déchets pour un retraitement adapté. Les cartons bruns doivent y être déposés. Pour les déchets amiantisés, prendre contact avec le SMIDOM.

## Comment bien appliquer les règles de tri ?

Vous êtes majoritaires à déclarer « hésiter encore » sur la destination des déchets... Ce n'est pas un exercice facile en effet ! Les colonnes sont équipées de panonceaux pour guider les gestes de tri. Il est important de respecter ces consignes afin de ne pas occasionner des frais de traitement supplémentaires.

Les règles de tri des déchets évolueront en 2022 avec l'extension des consignes de tri aux différents plastiques alimentaires. Le SMIDOM fera une publication sur ce sujet au cours du premier trimestre.

## Vos remarques

Vous êtes tous préoccupés par la propreté et l'hygiène de nos sites de tri. Trop d'incivilités sont encore constatées malgré les actions conduites par la municipalité, le SMIDOM et les efforts de chacun. Nous continuons, sans relâche, à informer, éduquer, verbaliser le cas échéant pour que s'améliore encore notre cadre de vie.

## Conclusion

Les Griègeois s'impliquent fortement dans la gestion de leurs déchets et s'engagent sur des solutions alternatives : compostage, broyage, poules... Cependant, les volumes de tri restent conséquents ce qui nécessite des collectes fréquentes.

## Prochaine étape en complément du tri : réduire nos déchets !

La qualité de l'environnement, c'est l'affaire de tous ! Les mauvais comportements de certains ne doivent pas décourager les efforts de la majorité de la population.

La municipalité remercie très sincèrement tous ceux qui adhèrent à cet effort collectif pour maintenir notre village aussi propre que possible. Du jeune enfant au plus âgé, actif, sportif, rencontres amicales, ayons le bon réflexe « déchets ».

## GESTES CIVIQUES



### JE ME DÉPLACE À VÉLO

De nouveaux arceaux vélos sont à votre disposition pour sécuriser vos stationnements !

### JE GARDE MON VILLAGE PROPRE

Utilisez les nouvelles installations !!



# Un trésor dans notre prairie

Qui n'a jamais rêvé de découvrir un trésor en furetant dans les tiroirs ou dans le grenier d'une maison ? Cette richesse matérielle, économique, dont on dit qu'elle a de la valeur...

Mais savez-vous qu'une autre richesse existe ? Celle que tout le monde voit mais qui reste invisible à celui qui ne sait pas regarder. Celle qui se trouve au détour d'un sentier, d'une rivière, d'un bois... Cette richesse parfois insoupçonnée mais sans laquelle notre monde ne saurait exister.

Cette richesse appartient à tout le monde, elle est là sous nos yeux. Et Grièges en regorge ! Laissez-vous guider, nous vous ouvrons le chemin...

La commune de Grièges est située dans le bassin de la Saône. Elle est ainsi répertoriée en « milieu humide » c'est-à-dire dans un espace de transition entre les milieux terrestres et les milieux aquatiques. L'eau y est présente en surface au moins une partie de l'année et les sols sont gorgés d'eau. Ces crues régulières permettent une fertilisation naturelle des sols et favorisent l'apport d'éléments nutritifs pour les plantes et les animaux vivant en son sein.

Parallèlement, une partie de Grièges se trouve en zone Natura 2000 Val de Saône.



## MAIS QU'EST CE QUE NATURA 2000 ?

C'est un ensemble de sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité de certains éléments du patrimoine naturel (faune, flore, végétation), qu'ils abritent.

Deux directives européennes sont concernées :

### • LA DIRECTIVE EUROPÉENNE HABITAT-FAUNE-FLORE

Plus communément appelée Directive Habitats, elle s'applique aux pays de l'Union Européenne depuis le 5 juin 1994. Elle a pour objet d'assurer le maintien de la diversité biologique par la conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

### • LA DIRECTIVE OISEAUX

Elle concerne la conservation de toutes les espèces d'oiseaux migratrices vivant à l'état sauvage sur le territoire des États membres, ainsi que leurs œufs, nids et habitats. Il s'avère que cette zone correspond aux prairies inondables. Nous parlons alors de **milieux humides**.

## LES MILIEUX HUMIDES

Selon la définition, un milieu humide est une portion du territoire, naturelle ou artificielle, caractérisée par la présence de l'eau. Un milieu humide peut être ou avoir été en eau, inondé ou gorgé d'eau de façon permanente ou temporaire. L'eau peut y être stagnante, courante, douce, salée ou saumâtre.

Dans les milieux humides, l'eau est le facteur déterminant tant pour le fonctionnement de ces zones naturelles que pour la vie animale et végétale. La submersion des terres, la salinité de l'eau et la composition en matières nutritives de ces territoires subissent des fluctuations journalières, saisonnières ou annuelles. Ces variations dépendent à la fois des conditions climatiques, de la localisation de la zone au sein du bassin hydrographique et du contexte géomorphologique (géographie, topographie).

Ces fluctuations sont à l'origine de la formation de sols particuliers ainsi que d'une végétation et d'une faune spécifiques. L'abondance d'algues, de poissons, d'oiseaux d'eau, et d'autres espèces sauvages, peut ainsi varier dans un même milieu selon la période de l'année.

**La prairie de Saône a été beaucoup dégradée à la suite de l'inondation de fin mai et début juin 1983** et il a fallu plusieurs années pour qu'elle retrouve une flore de meilleure qualité. Auparavant elle était recherchée même par les agriculteurs des communes voisines pour la qualité de son herbe, dans la mesure où le développement de l'euphorbe ésole pouvait être maîtrisée.

## LES ZONES HUMIDES DE L'AIN

**Les zones humides représentent une superficie significative dans le département avec près de 50 000 ha, soit plus de 8 % de la superficie du Département.** À titre comparatif, en France métropolitaine, on compte entre 2,2 et 3 millions d'hectares de zones humides, soit 4,5 à 5,6 % du territoire.

Les prairies inondables de la basse Veyle font partie de cette grande diversité.

Ces zones humides sont désormais reconnues pour les fonctions essentielles qu'elles remplissent dans le maintien des équilibres écologiques et pour les nombreux services qu'elles rendent à la collectivité (épuration de l'eau, recharge des nappes phréatiques, écrêtement des crues).

## LE RÔLE DES ZONES HUMIDES

Les zones humides sont des milieux indispensables pour la préservation et la gestion de l'eau :

- **Protection contre les crues** : les zones humides constituent des espaces où l'eau est stockée et ralentie lors des phénomènes pluvieux intenses. Elles limitent ainsi l'impact des inondations (réduction des dégâts occasionnés par la crue).
- **Préservation de la qualité de l'eau** : les zones humides jouent un rôle de filtre et améliorent la qualité des eaux (réduction des coûts de production d'eau potable).
- **Ressource en eau en périodes plus sèches** : les zones humides soutiennent les débits des cours d'eau et contribuent à l'alimentation des nappes phréatiques.

En résumé ces zones humides sont le siège d'activités variées. Elles sont des espaces de productions agricoles, piscicoles ou forestières. Elles jouent un rôle de site « refuge » pour la biodiversité et sont parfois valorisées pour le tourisme ou les activités de loisir (patrimoine paysager ou culturel) et pour l'éducation à l'environnement (eau, biodiversité).

Que pouvons-nous y observer ?



# Un trésor dans notre prairie

## LA FLORE DU VAL DE SAÔNE

Le Val de Saône est une zone humide, inondable, sans être marécageuse. La flore est principalement caractérisée par des graminées et plantes fourragères. On en dénombre une trentaine d'espèces différentes au sein d'une même prairie du Val de Saône lors des concours de prairies fleuries, et plusieurs centaines à l'échelle de la commune.

De nombreuses plantes fleurissent au milieu des graminées et agrémentent de tons divers les prés du bord de Saône. Les principales plantes à fleurs caractéristiques sont le bouton d'or, le bleuet rose (Centaurée jacée), le bouton d'argent (Achillée sternutatoire), le trèfle jaune, violet ou blanc, la vesce craque, le lotier corniculé, l'armoise commune, l'œnanthe fistuleuse...

Quelques plantes nécessitent une attention particulière, soit parce qu'elles sont invasives (comme la jussie ou la renouée du Japon), ou dangereuses pour les bovins (comme l'euphorbe ésule), soit parce qu'elles sont assez rares et protégées (comme la fritillaire pintade ou l'orchis à fleurs lâches).

L'euphorbe ésule se reproduit très facilement et a tendance à coloniser l'espace au détriment des autres plantes florifères. De plus, elle secrète un latex toxique qui ne peut être consommé par les animaux.

La prolifération dans les zones d'herbage de cette espèce déjà mentionnée dans un ouvrage sur le Val de Saône en 1840, est devenue un problème pour l'élevage bovin. Un programme de lutte contre l'extension de cette plante en Val de Saône doit être mis en place. Les études et essais déjà réalisés en Val de Saône n'ont pas apporté de solutions simples à ce jour. Il faut noter qu'à contrario, la plante est considérée comme menacée et donc protégée dans d'autres régions.



La **jussie** est quant à elle, une plante aquatique originaire d'Amérique du sud qui se développe très rapidement. Elle était surtout présente dans les étangs de la Dombes mais elle a fait son apparition dans la Veyle et la Saône. Dès qu'elle est aperçue dans un cours d'eau, elle fait l'objet de campagnes d'arrachage manuel pour éviter sa prolifération.

L'U.I.C.N. (Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources), organisme international regroupant 85 pays, 1400 organisations, établit et met à jour régulièrement depuis 1964 une liste, appelée « liste rouge » des espèces végétales et animales en danger. L'objectif est d'établir un inventaire des menaces pesant sur les espèces pour permettre aux différents pays de prendre les mesures qui s'imposent pour éviter leur extinction. La dernière liste publiée en 2021 recense 138 474 espèces étudiées dont 38 543 sont considérées comme menacées.

Certaines plantes peuvent être classées différemment suivant la région concernée.

À titre d'exemple, la **fritillaire pintade** que l'on rencontre en abondance dans les prairies du bord de Saône sur la commune de Grièges, est classée avec un risque de disparition faible au niveau national (mais tout de même classée LC : préoccupation mineure), en danger dans la région Auvergne-Rhône Alpes et en danger critique dans le Pas-de-Calais.

Ces différences de classification selon les régions ne facilitent pas l'information claire du public.



## Les principales raisons des mises en danger des espèces sont les suivantes :

- Modification des pratiques agricoles (surpâturage, fauchages trop précoces, mise en culture ou en peupleraie des prairies...)
- Abandon de l'entretien de certains terrains qui entraîne des friches et la croissance de plantes envahissantes au détriment de plantes plus fragiles
- Aménagement du territoire (urbanisation, carrières, drainages...)
- Pollution (désherbage chimique, apports excessifs de fertilisants...)
- Présence humaine incontrôlée (motos, chiens, promeneurs, qui perturbent la nidification, cueillette d'espèces protégées...)
- Présence d'espèces exotiques envahissantes



# Un trésor dans notre prairie



## LA FAUNE

Au sein de cette flore multicolore vit une faune endémique variée dont certaines espèces font l'objet d'une protection européenne.

Tel est le cas du **Râle des genêts** dont les effectifs diminuent depuis plus d'un siècle (rarissime aujourd'hui et plusieurs centaines en Val de Saône il y a 3 décennies). Cet oiseau migrateur, plutôt farouche, est connu pour son cri de parade nocturne, tel un « crex-crex » râpeux répété.

Il ressemble à une perdrix, tout en étant plus élancé. Il niche au sol dans les prairies de fauche humides, de la mi-mai à fin juillet. Peu de petits atteignent l'envol, en raison des prédateurs et des exploitations de la prairie. C'est pourquoi, il est essentiel de préserver son habitat et ses nichées, en pratiquant une fauche tardive (juillet au lieu de mai), selon la « directive oiseaux ». En 2021, aucun spécimen n'a pu être observé. Espérons qu'il n'ait pas disparu de nos prairies.

Le **Courlis cendré** fait également partie des oiseaux sous protection. Sa capture est strictement interdite. C'est un grand oiseau, très territorial. Son aspect rappelle celui de la bécassine. Petit échassier au long bec recourbé, il peut atteindre un kilo pour 50 à 60 cm de haut. Comme le Râle des genêts, ses nichées se font au sol, au printemps mais un peu plus tôt. Cet oiseau peu représenté, vit dans les vallées alluviales et notamment en Val de Saône, son principal territoire de reproduction en France.

S'il est difficile de rencontrer un Râle des genêts, un Courlis cendré, un Tarier des prés, une Bergeronnette printanière, une Barge à queue noire, vous pourrez plus facilement observer des Hérons cendrés ou des Hérons garde-bœufs, des Aigrettes Garzettes, des Cygnes tuberculés, ou encore un Faisan de Colchide, un Vanneau huppé, des Bergeronnettes grises, un Pic cendré, des hirondelles, et pourquoi pas « dame Cigogne » !

Une héronnière peut être observée au Bois des Tortes depuis le chemin reliant la digue à la route des Parelles. Au printemps, il y a plus de vingt nids occupés mais attention, ces espèces sont très sensibles au dérangement occasionné par les promeneurs. Les couples de hérons se forment chaque année, et par rapport à d'autres oiseaux, il n'y a pas de couples « fidèles ». En général, ils ne retournent pas au nid dès que les petits l'ont quitté. De plus, certains d'entre eux voyagent vers le sud à partir de septembre, ou lorsqu'ils restent sur place, se regroupent près d'étangs ou de rivières.

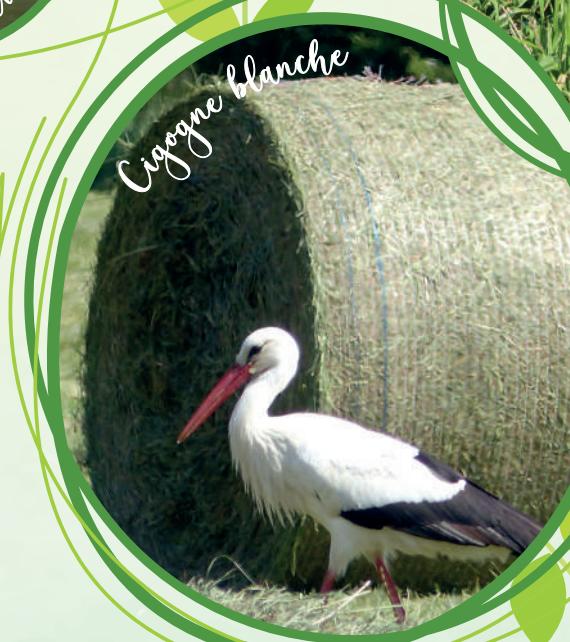
Plus près du sol, dans le monde des insectes, le **Papillon cuivré des marais** (espèce protégée), une multitude de libellules : l'**Agrion de Mercure**, la **Gomphé à pattes jaunes** ou encore la **Leucorrhine à gros thorax**, voisinent avec les coccinelles, hannetons, et autres coléoptères.

Le monde des **mammifères** n'est pas exclu de cet écosystème. Le ragondin, la chauve-souris « Barbastelle d'Europe », le lièvre, et parfois un chevreuil, s'égarent dans ce paysage...

Nos amis pêcheurs taquinrent la petite friture : gardons, goujons, vairons, chevaines, et de plus gros poissons comme la perche, le sandre, la brème, le brochet, la carpe ou le silure.

En période de crues les **amphibiens** étendent leur territoire jusqu'en limite des zones inondées. Rainette arboricole (verte), Tritons crêtés ou ponctués trouvent refuge dans les trous d'eau stagnante lors du retrait de la Saône ou de la Veyle ou dans les mares.





# Un trésor dans notre prairie

Notre balade vous a plu ? Notre flore n'est-elle pas belle ? Notre faune n'est-elle pas vivifiante ? Et cela n'a pas de prix ! Il ne vous reste plus qu'à chausser vos baskets, prendre éventuellement vos jumelles et à aller à la rencontre de cette Nature.

Et pour « respecter cette chance que l'on a » ne faites pas de pique-nique hors des sentiers battus, surveillez votre chien et utilisez de préférence les modes de déplacements doux pour ne pas déranger les animaux.

Pour cela, vous pouvez emprunter les chemins existants et bientôt sera balisée la boucle de randonnée de Grièges « De la petite Veyle à la Chapelle Saint Gengoult » de 12 kms environ. Elle sera visible sur Xmaps en format GPx et pourra ainsi être imprimée.

Bonne visite !!

## SITES À CONSULTER POUR EN SAVOIR PLUS

### ● Natura 2000

- au titre de la directive oiseaux : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8212017>
- au titre de la directive habitat faune et flore : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201632>

### ● Le comité français de l'IUCN : <https://uicn.fr>

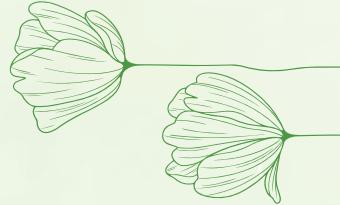
### ● Informations régionales

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/nature-et-biodiversite-r3005.html>

### ● Le portail de la biodiversité et de la géodiversité francaises, de métropole et d'outre-mer

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>





## LISTE ROUGE DES ESPÈCES MENACÉES

Chaque pays, région, département établit ensuite sa propre liste à partir de celle de l'IUCN et classe les espèces en fonction de leur niveau de risque. Le Ministère de la transition écologique a confié au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) le soin d'établir la Liste rouge française en lien avec le Comité français de l'IUCN.

**La France fait partie des 10 pays comptant le plus d'espèces en danger (1 742), chiffre important du aux milieux naturels différents sur plusieurs continents.** Les listes régionales sont validées par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et le comité français de l'IUCN.

**Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, les listes suivantes ont été établies :**

- Liste rouge des oiseaux : publiée en 2008
- Liste rouge des mammifères (hors chauves-souris) : publiée en 2008
- Liste rouge des reptiles : révisée en 2015
- Liste rouge des amphibiens : révisée en 2018
- Liste rouge des chauves-souris : révisée en 2015
- Liste rouge des libellules et demoiselles (odonates) : publiée en 2014
- Liste rouge des orthoptères (criquets, sauterelles et grillons) : publiée en 2018
- Liste rouge des papillons diurnes (rhopalocènes) et zygènes : publiée en 2018
- Liste rouge des bryophytes (mousses) d'Auvergne : publiée en 2014
- Liste rouge des coléoptères saproxyliques : publiée en 2021
- Liste rouge de la flore vasculaire : publiée en 2017
- Liste rouge des végétations : émise en 2016 mais toujours en attente de validation



### REMERCIEMENTS

Ce dossier a été réalisé avec le soutien de Charline Pierrefeu, mission Natura 2000 de l'EPTB Saône et Doubs, et certaines photos de la prairie inondée prises par Laurent Florès du club « Veyle Photophiles » de Biziat.





## LISTE DES ASSOCIATIONS

### CULTURE

Atazik	Guillaume LÉRY 06 64 22 36 33
Chaud comme la Bresse	Maxime CHARVET 06 70 64 11 20
Comité de Jumelage (responsable pour la commune)	Christophe FRISÉ 03 85 23 15 88
Histoire et Patrimoine	Yves BAJAT 03 85 51 92 45
Pogo Tango	Maxime CHARVET 06 70 64 11 20
Sauvegarde et Restauration de la Chapelle St-Gengoult	Evelyne THILLET 06 45 80 80 67

### LOISIRS

Activités Loisirs et Traditions	Denise BRUNET 03 85 31 56 31
Association Familles Rurales	Nathalie FRISÉ 03 85 23 15 88
Assoc. des Jeunes de Grièges (AJG)	Julie GRÉMY 03 85 23 17 04
Club de l'Amitié (Trésorière)	Ginette DESMARIS 03 85 31 62 85
Comité des Fêtes	Thibaut THILLET 06 13 29 38 19
Eolis	Jean-François LORIN 06 19 41 80 32
Interclasses	Jean-François NUGUET 03 85 31 71 21

### PÉRISCOLAIRE

Garderie Périscolaire	Carine MÉNARD 03 85 31 57 29
OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)	Claudine FERREIRA 03 85 38 24 73
Restaurant Scolaire	Thibaut THILLET 06 13 29 38 19
Sou des Écoles	Grégory REISSIER 06 16 19 41 38

### SPORT

Amicale Boule de Grièges	Dominique POULET 03 85 31 50 93
Assoc. Sportive Grièges Cyclo (ASGC)	Olivier PERRIN 06 75 67 82 38
Assoc. Sportive Grièges Pont-de-Veyle (ASGPV)	Arnaud LAMPS 06 76 97 60 85

### Moto-Club Pierre Torrion

### Société de Chasse

### Société de Pêche

### Team GP12 (Trésorier)

Christophe COMAS

03 85 32 97 60

Jean-Pierre CHARVET

06 82 16 75 13

Jackie LAURENT

03 85 31 50 57

Giovanni ZURZOLO

06 30 51 37 19

### AUTRES

### Amicale Sapeurs-Pompiers

David FOURNIER

06 42 30 00 02

### Au Détour d'un Chemin

Marie-Agnès GUIGUE

06 38 68 00 93

### Assoc. de Protection des Habitants de Grièges (en sommeil)

Gérard DRUGUET

03 85 31 62 07

### Cantonaide (Responsable communale)

Monique MYCEK

06 23 90 13 27

### Comité de fleurissement

Guy BOYER

03 85 35 14 85

### Prévoyance Chevaline

Daniel BROYER

03 85 36 20 50



## COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes et son équipe de 15 personnes se mobilisent chaque année pour organiser plusieurs manifestations.

Le Comité des Fêtes a la volonté de maintenir l'animation et les festivités au sein de la commune et a toujours besoin de l'arrivée de nouveaux membres pour garantir le succès de chaque manifestation.

Vous pouvez suivre l'actualité grâce à la page Facebook : Comité des Fêtes de Grièges

En cette année 2021 de transition sanitaire l'équipe du Comité des Fêtes vous a proposé :



### La matinée des Saveurs et Four à pain

En raison des mesures sanitaires en vigueur l'habituelle Vogue 2021 a été annulée, mais le comité des fêtes a souhaité maintenir une animation pendant ce week-end.

Le dimanche 9 mai a donc eu lieu un petit marché des saveurs sur lequel une dizaine d'exposants vous ont présenté leur savoir-faire artisanal. Cette année encore malgré une formule amaigrie,

les exposants étaient satisfaits de leur participation et du visitorat grâce notamment à une météo plutôt clémente.



Lors de cette matinée, plusieurs animations étaient organisées : les balades en calèche grâce à la présence de Roger Passot, activité très appréciée des enfants et des parents. Animation phare cette année le four à pain était à l'honneur attirant de nombreux curieux impatients de déguster et d'acheter les tartes au sucre.

Faute de pouvoir déguster la traditionnelle tartiflette fournie par le traiteur 1001 Saveurs à la salle polyvalente, celle-ci a été proposée à emporter.

### La 33<sup>e</sup> course de SOLEX

Pour toute l'équipe du Comité des Fêtes ainsi que pour tous les participants de cette épreuve, c'est le moment fort de l'année.

Cette année nous avons opté pour une course de 4 heures organisée un samedi. Le pass sanitaire était obligatoire sur la manifestation, une équipe composée d'un adjoint au maire et d'un membre du CDF a contrôlé tout au long de la journée les visiteurs.

Pass sanitaire, vacances à rattraper, seulement une vingtaine d'équipages est venue s'affronter sur le bitume griègeois dans une ambiance conviviale.

Grâce à Dany Catherin et la société Yaka Chrono, chacun a pu suivre le déroulement de la course avec précision.

Cette année un équipage griègeois remporte l'épreuve.

Le concert proposé par la Commission Animation de la Mairie est venu clôturer cette belle journée dans une ambiance rock'n'roll.

Nous remercions également LE GUN PRODUCTION pour les magnifiques images ainsi que le film de la course de Solex 2021 que vous pouvez découvrir en vous connectant à <https://www.youtube.com/watch?v=Fy45pyPxzrw>



Pour parvenir à une bonne organisation des manifestations, le Comité des Fêtes fait appel à d'autres bénévoles et particulièrement à la Commission Animation du Conseil Municipal. Ce partenariat est essentiel à notre volonté commune d'apporter divertissements et moments de rencontre aux griègeois.

Le Comité des Fêtes remercie sincèrement la Municipalité, les nombreux sponsors pour leur aide financière et l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps et sans qui rien ne serait possible.



### AGENDA 2022

- Matinée four à pain : le 6 février
- Vogue : les 7 et 8 mai
- Course de Solex : le 27 août



## COMITÉ DES FÊTES

### Une autre fonction du Comité des Fêtes est la location de matériel aux particuliers.

Nous mettons en location un certain nombre d'équipements décrits dans la liste ci-après.

**Les horaires d'enlèvement et de restitution du matériel doivent IMPÉRATIVEMENT être respectés pour faciliter la tâche de l'équipe bénévole responsable.**

#### Matériel en location

14 tables de 4 m avec tréteaux	3,00€
8 tables de 3 m avec tréteaux	3,00€
24 bancs de 4 m	0,80€
26 tables pliantes de 2,20 m	3,00€
40 bancs pliants de 2,20 m	0,80€
100 chaises plastiques	0,30€
2 cafetières (100 tasses)	8,00€
1 friteuse électrique (5 litres)	8,00€
4 parasols	10,00€

- Prêt du matériel gratuit pour les associations du village.
- Participation de 10€ pour les fêtes de quartier et de 20€ pour les associations extérieures au village.

#### Contact

Thibaut THILLET - Tél : 06 13 29 38 19

Enlèvement du matériel : vendredi à 18 heures.

Retour du matériel : lundi à 18 heures.

Aucun matériel ne sera délivré en dehors de cet horaire.

Un chèque de caution de 76 euros à l'ordre du Comité des Fêtes est demandé pour toute location pour le particulier.

Pour toute réservation de matériel, merci de télécharger le bon de commande et le règlement intérieur disponible sur le site de la Mairie et de nous les retourner à l'adresse suivante : comitedesfetes01@yahoo.fr au plus tard 21 jours avant la réservation.

#### Matériel réservé aux associations locales

- 1 cafetière (uniquement à la salle polyvalente)
  - 1 cafetière itinérante 60 tasses
  - 1 cafetière itinérante 100 tasses
  - 2 crêpes party
  - 2 chapiteaux pliants 4 x 4 m
  - 1 chapiteau (chèque de caution de 1000 euros à l'ordre du Comité des Fêtes et une attestation d'assurance Responsabilité Civile).
- Différentes combinaisons possibles : 8 m x 5 m et 4 m x 5 m ou 12 m x 5 m
- 2 gaufriers
  - 1 chauffe-saucisses
  - 1 plancha fournie sans la bouteille de gaz. (Établir 2 chèques de caution à l'ordre du Comité des Fêtes : 100€ pour le nettoyage et 500€ pour le matériel).
  - 1 parasol chauffant fourni sans la bouteille de gaz.

#### Composition du Bureau

Président : Thibaut THILLET

Vice-président : Grégory REISSIER

Trésorière : Fabienne MEROT

Trésorier Adjoint : Jacques CHINTREUIL

Secrétaire : Carole MINGRET

Secrétaire adjoint.e : en recrutement

Membres : Pascal BATAILLARD, Aurore FONTANEL, Sylviane PERRAUD, Stéphane JAMET, Bruno MINGRET, Christophe CHAUME, Jean-Pierre MICHEL, François CAMUS, Jean-Pierre CHARDIGNY.



## COMITÉ DE FLEURISSEMENT



Dans le contexte actuel, l'année 2021 a été difficile, mais nous avons tout de même pu fleurir notre village en respectant les gestes barrières pour les plantations et le désherbage. Je remercie vivement tous les bénévoles et les employés municipaux pour le travail accompli.



Guy BOYER

Je remercie également la municipalité pour l'aide financière versée qui a permis de payer les plants en l'absence de recettes des manifestations 2021, toutes annulées compte tenu de la situation sanitaire. Pour 2022 nous avons programmé **deux concours de belote** les 12 février et 8 octobre et **un concours de pétanque** le 5 août.

Le comité compte 21 membres, toute personne intéressée peut nous rejoindre et sera la bienvenue !

## CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'Amitié est ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans souhaitant partager des moments de convivialité, de sympathie, d'échanges autour de jeux de société, belote, tarot, scrabble, triominos... L'après-midi est coupée par une collation.

Nos rencontres ont lieu les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois, de 13h45 à 17h45 de septembre à mai à la salle polyvalente de Grièges.

La Covid-19 étant toujours présente, nous n'avons pas pu reprendre nos activités récréatives en septembre 2020. Nos manifestations se résument à une année blanche. Cette année-là encore notre club a été endeuillé : trois adhérents nous ont quittés. Nous avons une pensée pour eux.

Début avril 2021, nous avons distribué à nos adhérents nos traditionnelles bugnes « faites maison » suivant la recette du Club.

Le 1<sup>er</sup> juin, en petit comité, respectant les consignes sanitaires, nous avons rendu visite à Madame Raymonde Verne afin de lui souhaiter son 100<sup>e</sup> anniversaire. Il faut préciser qu'elle est adhérente au Club depuis sa fondation en janvier 1978. Des fleurs, des souhaits de bonne santé, des échanges, ont agrémenté ce moment.

En fin d'été, ce 31 août 2021, nous avons fêté nos retrouvailles. Après avoir montré « patte blanche » en présentant notre pass sanitaire, chacun a pris place autour de la table, et a pu ôter son masque pour apprécier le bon repas servi au restaurant du village. Nombreux ont été les échanges sur cette longue période de « chacun chez soi », la satisfaction de se retrouver se lisait sur les visages.



Une nouvelle saison vient de commencer. En possession du Pass sanitaire, obligatoire, nous avons pu faire notre rentrée le 14 septembre dernier. Deux nouveaux participants nous ont rejoints, mais nous sommes toujours en effectif réduit. Nous souhaitons tous l'arrivée de nouveaux adhérents, nécessaire à la survie de notre Club. Retraité(e)s, n'hésitez pas, osez franchir notre porte et venez nous rejoindre ! Nous vous attendons !

### PROCHAINES MANIFESTATIONS

Mardi 5 avril 2022 : concours de Belote coinchée

Mardi 6 décembre 2022 : concours de Belote à la vache

### Composition du Bureau

**Président** : Jean BOUCHY

**Trésorière** : Ginette DESMARIS

**Secrétaire** : Jeannine BROUER

**Membres** : Bernadette BOURDON, Gérard DESROCHES, Lucien PIONIN, Rose PIONIN.



## ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Le mouvement Familles Rurales a été créé en France il y a plus de 70 ans. 40 000 bénévoles sur le territoire et 17 000 salariés imaginent, créent et développent des services pour les personnes en milieu rural dans un esprit d'échange et de convivialité. Pour toutes ces convictions, notre association adhère depuis plus de 60 ans à la fédération Familles Rurales avec en 2021, 105 familles qui participent à nos activités

### Notre association est composée de 2 commissions

**La première** : pour le soutien du relais assistants maternels « les kokinous »

Nous proposons des commandes de matériel éducatif pour les parents d'enfants accueillis dans les structures petite enfance de la communauté de communes de la Veyle ainsi que pour les assistants maternels ce qui représente en moyenne plus d'une centaine de commandes.

Nous organisons une bourse de puériculture à Laiz depuis plus de 15 ans, comme en 2020, la situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser cette manifestation si convoitée.

Nous organisons aussi des conférences, la dernière a eu lieu jeudi 7 octobre à Perrex avec comme thème « L'estime de soi de l'enfant ».

**La deuxième** pour les activités de loisirs : au nombre de sept, la huitième était le qi gong, mais c'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'Alain Robert, toutes nos pensées vont à sa famille. Pour toutes les activités, le pass sanitaire est obligatoire à partir de 12 ans.

**Danse** : Le lundi de 17h à 21h suivant l'âge avec Carlita Dos Santos, professeure diplômée qui travaille depuis des années à la FRED DANSE ACADEMIE de Péronnas (école de danse reconnue avec des élèves compétiteurs qui participent aux championnats de France, d'Europe et du monde).

Responsables activité : Sandra Dufloux et Virginie Teppe

**Renforcement musculaire** : Le lundi à 18h30 avec Rudy Lépicier, c'est une répétition de mouvements qui auront un effet sur votre posture et sur votre silhouette en raffermissant votre sangle abdominale, vos fessiers et vos cuisses.

Responsable activité : Clémentine Schmitt

**Stretching** : Le lundi à 19h30 avec Rudy Lépicier également, il permet de délier les articulations et d'étirer à tour de rôle les différents muscles du corps. Une pratique essentielle pour retrouver sa souplesse et pour se relaxer en douceur.

Responsable activité : Clémentine Schmitt

**Sophrologie** : Le mardi à 19h avec Bernadette Longepierre, pour un temps de pause et de récupération, des exercices corporels, des visualisations positives et de la respiration



pour retrouver un état de bien-être, de sérénité et pour développer une meilleure conscience de soi.

Responsable activité : Nathalie Frisé

**Hip-Hop** : Avec Mickael Scholl, le mercredi de 17h30 à 18h30 pour les débutants, et de 18h30 à 19h30 pour les confirmés.

Responsable activité : Agnès Nuguet

**Gym douce** : le jeudi de 18h30 à 19h20 avec Rudy Lépicier, c'est une activité tout en douceur, proche de la gym Pilate qui permet un travail des muscles profonds.

Responsable activité : Clotilde Sommier

**Training Day** : le jeudi de 19h30 à 20h15 également avec Rudy Lépicier, c'est un entraînement intensif avec enchaînement d'exercices variés qui développe tous les muscles.

Responsable activité : Clotilde Sommier



J'en profite pour remercier nos différents partenaires, à savoir :

- La municipalité de Grièges pour la mise à disposition des différentes salles de la commune
- La communauté de communes de la Veyle pour son soutien financier envers nos jeunes jusqu'à l'âge de 16 ans.

Compte tenu de la crise sanitaire, nous avons dû à nouveau annuler notre salon du bien-être et la fête de l'association .

Toujours proche des familles, nos bénévoles sont allés offrir 16 plantes aux nouvelles mamans de la commune pour la fête des mères.

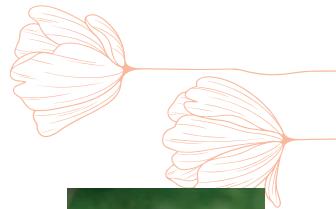
En cette année très particulière, je remercie du fond du cœur tous les bénévoles qui travaillent ensemble tout au long de l'année, merci à tous. Je lance un appel, nous recherchons activement des bénévoles, notre équipe est prête à les accueillir dans la bonne humeur.

Toute l'équipe de l'association Familles Rurales de Grièges vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année 2021, à vous et à vos proches, en pensant à bien vous protéger.



### AGENDA 2022

- 20 ou 27 mars : Salon du bien-être
- 10 avril : Bourse puériculture à Laiz
- 18 juin : Fête de l'association
- 25 juin : Gala danse Fred académie à Bourg
- 24 septembre : Assemblée Générale
- 16 octobre : Vide dressing



## RESTAURANT SCOLAIRE



L'association du Restaurant Scolaire de Grièges est une association de parents d'élèves bénévoles permettant d'accueillir les enfants du Groupe Scolaire et de l'École Sainte-Thérèse pour le déjeuner.

Le repas se fait cette année encore en 2 services, en respectant les protocoles COVID. Les temps libres sont encadrés par la même équipe d'animateurs (Jean-Michel, Stéphanie et Nadine) employée par la mairie.



Thibaut THILLET

Une nouveauté cette année : l'association a recruté Céline Poivet en chef de cuisine, et embauché l'équipe de service : Véronique Paquet, Sylvie Lorin, Odile Desroud, épaulées par Sylvie Allart.

Le bureau s'est également enrichi de 3 nouveaux membres pour cette année : bienvenue à Diane, Laetitia et Anaïs !

Les repas sont élaborés sur place, avec des produits frais et locaux, en partie bio, en respectant la loi EGALIM.

Les repas à thème sont maintenus (Noël, Chandeleur...), le premier en date pour Halloween sur le thème Orange.

L'association travaille avec la Communauté de Communes pour sensibiliser les enfants à l'alimentation (animations en lien avec le manger local, gestion des déchets...).

► Tarif du repas : 4.90€

► Tarif du repas non réservé : 5.50€

Réservation et paiement en ligne.

Contact

✉ [restaurantscolairegrieges@gmail.com](mailto:restaurantscolairegrieges@gmail.com)

*Mangez bien, mangez court !*

### Composition du Bureau

Président : Thibaut THILLET

Vice-présidente : Ludivine BOUQUET

Trésorier : Julien GUIDARD

Vice-trésorière : Marylène PUGET

Secrétaire : Marion KWASNIEWSKI

Vice-secrétaire : Marion CLERC



# Vie associative

## GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le service périscolaire organise l'accueil des enfants avant et après la classe (en période scolaire).

L'objectif de ce service est de répondre aux besoins de garde des familles avec un accueil de qualité prodigué par des personnes qualifiées.

Deux services vous sont proposés :

### La Garderie

#### ➤ Horaires

- Lundi, mardi et jeudi : 7h-9h / 16h30-19h
- Vendredi : 7h-9h / 16h30-18h30
- Coût : 1.10€ la demi-heure

### L'étude surveillée

(en arrêt pour le moment à cause du protocole sanitaire)

#### ➤ Horaires

- Les lundis, mardis et jeudis : 17h00 à 17h30
- Coût de 1.50€ la demi-heure, sur réservation uniquement.

### Informations

Lieu d'accueil : École Sainte Thérèse - Grande Rue - Grièges

📞 03 85 31 57 29

✉️ [garderieperiscolaire.grieges@orange.fr](mailto:garderieperiscolaire.grieges@orange.fr)

Responsables : Carine MÉNARD et Ghislaine GONTARD



## INTERCLASSES

Suite à la pandémie due à la COVID-19, en 2021, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnelle fête des conscrits de la classe en 1. Mais avec les nouvelles mesures, nous sommes prêts à nous remettre au travail.

C'est pour cela qu'en 2022, nous célébrerons les classes en 1 et en 2 :

- Remise des cocardes le samedi 29 janvier 2022.
- Défilé, photos et banquet le samedi 26 février 2022.

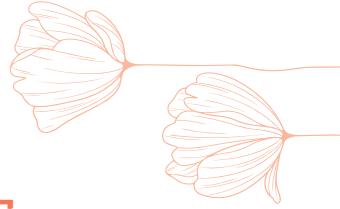
Dès à présent, réservez ces dates ! Pass sanitaire obligatoire pour tous.

Le président, Jean-François NUGUET et toute son équipe. Christine GENILLEAU, Yves FOINANT, Alain COUTURIER, Arlette et Bernard POULET, Colette GABILLET, Didier FLATOT, Catherine ABERT, Catherine DECHER, Pascal CARRE, Dominique POULET, Ginette DESMARIS, Renaud MICHELIER.



Jean-François NUGUET





## OGEC DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) est une association loi 1901 voulue par l'Enseignement catholique pour assurer la personnalité juridique et morale des établissements dans le cadre du contrat signé avec l'état (loi Debré 1959).

C'est une association de parents bénévoles élus par les autres parents. Les membres de l'OGEC œuvrent dans l'intérêt de l'école, des enfants, des salariés et de l'équipe enseignante. Ils se réunissent environ une fois par mois pour gérer l'établissement.

L'OGEC est responsable, en collaboration avec le chef d'établissement, de la gestion financière de l'établissement et garant de l'utilisation des fonds publics (forfait communal) et privés (rétributions des familles, bénéfices des manifestations) perçus. Il assure la fonction d'employeur légal des personnels d'administration et de service :

### ➤ Emploi de :

- Personnel d'entretien
- l'ASEM
- la surveillance de la sieste et de la garderie
- la rémunération du poste de directeur

### ➤ Emploi de 3 intervenantes extérieures :

- Anne Moque, professeure diplômée en musique : 1 semaine sur 2
- Tania Cousin, professeure d'anglais diplômée : tous les vendredis
- Élodie Vannier, professeure diplômée de sport : tous les lundis



### MANIFESTATIONS 2021-2022

- **Vente de pizza** : vendredi 22 octobre de 16h30 à 18h30
- **Assemblé générale** : vendredi 19 novembre à 20h
- **Vente de sapins** : vendredi 3 décembre de 16h30 à 18h30h (à l'école)
- **Spectacle de Noël** : samedi 11 décembre à 10h (à la salle des fêtes)
- **Vente à emporter** : dimanche 30 janvier 2022 de 8h à 12h30
- **Carnaval 2022** : date à venir en commun pour les 2 écoles
- **Portes ouvertes** : samedi 5 mars de 9h à 12h
- **Vente de pizza** : vendredi 15 avril de 16h30 à 18h30 (à l'école)
- **Kermesse avec repas** : dimanche 26 juin 2022 (toute la journée à la salle des fêtes)

L'OGEC est aussi en charge du patrimoine immobilier et mobilier, de l'équipement matériel de l'école. Il veille à l'entretien, à l'adaptation, à la sécurité et à la conformité des locaux. Il organise et finance les travaux nécessaires à cette mission.

**N'hésitez pas à rejoindre notre équipe en apportant votre bonne volonté et vos compétences, nous vous ferons partager notre enthousiasme. Nous avons besoin de vous...**

L'OGEC remercie chaque personne qui s'implique dans la vie de l'école.

### Le bureau de l'OGEC

#### Contact

✉ [ogecgrieges01@hotmail.com](mailto:ogecgrieges01@hotmail.com)

### Composition du Bureau

**Présidente** : Claudine Ferreira

**Vice-président** : Nicolas Boulanger

**Trésorière** : Samantha Benoit

**Secrétaire** : Sandrine De Meyer

**Responsable travaux** : Nicolas Boulanger

**Responsable articles de presse** : Samantha Benoit

**Responsable animation** : Angélique Segura

**Membres actifs** : Céline Bernard, Fanny Ricard, Pauline Signau



## SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Le Sou des écoles est une association à but non lucratif sous le régime de la Loi 1901, qui a pour objet l'organisation de manifestations pour le financement de matériels et d'événements à caractère éducatif de l'école publique. Tous nos bénéfices sont distribués au profit des enfants. Notre but est de favoriser un épanouissement des élèves.

Nous travaillons en collaboration avec les enseignants de l'école publique et nous les remercions pour leur participation à nos manifestations ainsi que pour leur dynamisme pour organiser des projets scolaires.

L'année scolaire 2020-2021 a été impactée par la crise sanitaire et il a fallu réajuster nos manifestations :

- La bourse aux jouets a été annulée, ainsi que le vide dressing.
- Une tombola a remplacé le loto en novembre 2020.
- La vente de chocolats en décembre 2020 a été étendue aux habitants de la commune.
- Mise en place d'une vente de fromages et miel en janvier 2021 au sein de l'école et de la commune.
- Vente à emporter de paella en mars 2021.
- Fête de l'école début juillet 2021 avec Concours de talents, jeux divers prêtés par le Local Jeunes de Grièges, atelier organisé par les pompiers et vente de burgers - hot dog
- Le concours de molkky a dû être annulé à cause du mauvais temps.

Ceci a permis de financer la sortie des CP-CE1 et CE1-CE2 aux grottes du Cerdon, de participer au financement de la classe découverte des CE2-CM1-CM2 en Auvergne, d'acheter du matériel pour les classes de maternelles, et d'offrir les calculatrices pour les élèves de CM2 qui rentrent en 6<sup>e</sup>.

Nous sommes donc heureux et fiers que les élèves puissent bénéficier de tous ces beaux moments de partage.

### Composition du Bureau

**Président** : Grégory REISSIER

**Vice-président** : Ludovic CARILLIER

**Trésorier** : Ludovic BAILLY

**Vice-trésorière** : Laetitia DUCAROUGE

**Secrétaire** : Betty MEROT

**Vice-secrétaire** : Stéphanie BRUN

**Membres actifs** : Kelly BIDARD, Ludivine BOUQUET, Maxime BROSSARD, Mégane et Anthony BROYER, Emilie CARMENT, Nicolas CHABLAIS, Marion CLERC, Emilie FAYAT, Alain PICHEGRU, Angélique PONCET, Marylène PUGET, Emilie RUSTENHOLZ, Cyril SERMONAT, Christophe THOMAS, Thibaut THILLET, Kelly TSAGLI, Morgane VANZATO.

Nous tenions à remercier les enfants, les parents, l'équipe pédagogique, la mairie, les commerçants et les habitants pour leurs diverses contributions afin de réaliser nos projets.



Grégory REISSIER

### ► MANIFESTATIONS À VENIR

Vente de fromages, vide-grenier avec vente de paella à emporter, fête de l'école...

► Vous pouvez également découvrir notre association sur le site : [www.soudegriges.asso.st](http://www.soudegriges.asso.st) ou sur notre page Facebook : Sou des écoles Grièges



## ASSOCIATION DES JEUNES DE GRIÈGES (AJG)

Tout au long de l'année, l'Association des Jeunes de Grièges participe activement à l'animation du village et à la mise en place d'événements familiaux et ludiques pour le local jeunes.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, le contexte sanitaire a contraint le groupe de jeunes à reprogrammer ou annuler certaines actions prévues : traditionnelle vente de truffes au chocolat, repas à thème en famille, animation escape game et jeux pour enfants pour la vogue...

Seules deux actions ont pu être mises en place par la junior association :

- une vente de plats à emporter (chili con carne et pana cotta) pour les familles des jeunes du local ados : 71 portions vendues,
- une vente de roses des sables (avec trois choix de saveurs) à destination des habitants du village : 960 roses des sables confectionnées par les jeunes !

Par ailleurs, une partie du groupe de l'AJG a participé au traditionnel nettoyage de Printemps le 27 mars dernier.

Début juillet, les jeunes ont pu se divertir en clôturant leur année scolaire par un week-end d'activités avec notamment une sortie au parc Walibi Rhône-Alpes.



Pour cette nouvelle année scolaire (2021-2022), la composition du bureau est la suivante :

- Présidente : Julie Gremy
- Vice-présidents : Lyloo Merot et Julien Rigollet
- Trésorières : Oryane Hornech, Ninon Berger et Clara Merle
- Membres actifs : Juliette Gras, Justine Pioud, Lucas Broyer, Dorian Thevenet, et Arthur Gomes.



Julie GRÉMY

Chaque samedi matin depuis octobre dernier, la nouvelle équipe de jeunes se retrouve afin de concevoir l'ensemble de leurs actions pour l'année 2022. Leurs traditionnels projets seront de retour : les ventes (muguet et truffes au chocolat), les événements familiaux au local jeunes (vente à emporter, repas à thème, animation escape game), l'animation de la fête du village aux côtés du Comité des fêtes (jeux pour enfants)...



## EOLIS



L'association EOLIS vous propose de réaliser le rêve d'Icare : voler en montgolfière.

### Contacts

Le Président : 06 19 41 80 32  
Le Secrétaire : 06 88 37 24 65  
Le Trésorier : 06 11 27 43 91



J.-François LORIN



## ATAZIK

Pour sa 3<sup>e</sup> année, l'association ATAZIK propose des ateliers musicaux à La Maison, située au 71 Grande Rue !

Guitare, basse, clavier, batterie, chant... découvrez votre instrument de prédilection !

Les intervenants, passionnés et pleins d'énergie, vous accueillent avec bienveillance pour garantir un épanouissement artistique musical au top !!!

Au cours de l'année, Atazik propose :

- Des stages
- Des répétitions encadrées
- Des créations artistiques pour des projets divers (en milieu scolaire notamment).

Cette année l'association a partagé un agréable moment pour La Vré fête de la Musique à Grièges avec les associations Pogo Tango et Chaud comme la Bresse ainsi que l'OGEC, présent pour l'espace snacking.

Nous espérons pouvoir proposer des manifestations musicales conviviales en 2022 !!!

### Intervenants

Caroline (chant), Alexandre (guitare, basse, batterie), Phillip (clavier), Régis (batterie).



Guillaume LÉRY

### Pour nous joindre

71 Grande Rue - 01290 Grièges

📞 07 69 36 75 05

✉️ assoatazik@gmail.com

👉 [www.facebook.com/lamaisonatelieramusiques](https://www.facebook.com/lamaisonatelieramusiques)



## POGO TANGO

### POGO TANGO

Créé en 2020, Pogo Tango est un collectif d'artistes locaux. Le but est d'accompagner les artistes sur leur développement et la promotion de leurs projets. L'association regroupe à ce jour 7 projets musicaux : Joël, La Pigñata, Pépère et ses amis imaginaires, Dirty Röøsters, The Patrick's, Troub@lour...

Nouveau venu dans le collectif : Le méga-groupe « Nikovska Wonderful Orchestra ! » Sous la houlette de Niko Vayssié, près de 15 musiciens proposent, dans un style ska/jazz raffiné, un répertoire de compositions originales.

### ACTUALITÉS DES ARTISTES DU COLLECTIF

- La Pigñata a sorti en novembre son premier EP « Tapas Nocturnes ». Co-produit par Clac Records, ce sont 5 titres disponibles sur toutes les plateformes. Un concert pour fêter la sortie de l'EP sera organisé le 5 février 2022 à Grièges. À noter également, que la pochette a été réalisée par une griègeoise : Calepin Acide.
- De leur côté, après leur premier concert à Grièges, The Dirty Röøsters a lancé sa page Facebook afin de faire découvrir leurs premiers morceaux qu'ils travaillent depuis plus d'un an.
- The Patrick's a sorti une nouvelle vidéo, dans le cadre du BCVision, organisé par BCV TV
- C'est en 2021 lors du confinement, que Joël Paredes Rebouta décide de produire sa musique.

Plus de 20 ans passés à jouer dans diverses formations l'on conduit à enfin voler de ses propres ailes.

En décembre 2020, quatre projets issus de Pogo Tango (Joël, La Pigñata, le Nikovska et Pépère) ainsi que de nombreux autres artistes ont participé au BCV LIVE FESTIVAL organisé en ligne par la chaîne BCV TV. Les concerts filmés sont disponibles sur la chaîne Youtube « BCV TV – Bienvenue chez Vous »

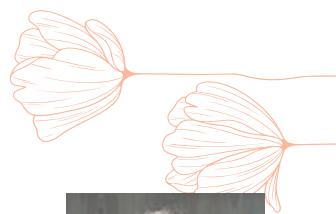
Pogo Tango gère également la programmation et animation musicale du Barrel House à Mâcon.

Enfin, vous pouvez solliciter l'association Pogo Tango pour du conseil en programmation ou aide à la recherche d'artistes pour vos événements (concert privés, animations, anniversaires, etc.) !



Maxime CHARVET





## CHAUD COMME LA BRESSE

### ASSO CHAUD COMME LA BRESSE

Cette année a été une année de quasi-retour à la normale pour Chaud comme la Bresse.

Prévue l'année dernière et malheureusement annulée en 2020, Chaud comme la Bresse, en partenariat avec Atazik et Pogo Tango a organisé le dimanche 18 juillet sa première « Vré fête de la Musique ».

► Huit projets musicaux locaux se sont succédés : Le duo voix-guitare de **SOAL**, la grosse formation ska du **Nikovska Wonderful Orchestra**, de la chanson intimiste avec **Sebtan**, le premier concert des jeunes rockeurs de **No Joke for Jokers**, le rock celtique des **Pintes Atomic**, le punk enervé de **La Pigñata**, le rock n'roll décapant des **Dirty Røøsters** ou encore le projet singulier électro de **Pépère et ses amis imaginaires**. Il y en avait pour tous les goûts !

Avec l'invité de dernière minute, à savoir le beau temps, c'est un après-midi qui a rassemblé bon nombre de curieux et curieuses dans la cour de la salle des fêtes. Certains n'étant même pas au courant de l'événement ont été attirés par la musique.



Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 16 juillet 2022** pour la Vré fête de la Musique numéro 2 !

Malheureusement, cette année ne signe pas le retour du Nid'Poule Festival, organisé par l'association depuis 2015. La mise en place du pass sanitaire obligatoire nous a contraint à l'annulation. Parier uniquement sur un public vacciné aurait compromis l'organisation de l'événement, notamment son financement et aurait pu mettre en péril l'association dans sa globalité.

De plus, ce qui nous a fait annuler une nouvelle fois c'est notre leitmotiv « la culture accessible à tous ». Dès lors que nous devons exclure une partie de notre public, cela devient contraire à nos principes, surtout avec un public composé pour une grande partie de nos ami(e)s.

Cependant, du fait que nous avons des Nid'Poules à rattraper, nous prenons le pari d'**organiser le Nid'Poule sur deux soirées : vendredi 2 et samedi 3 septembre 2022**.

À noter également que Chaud comme la Bresse a été sollicité pour s'occuper de l'accueil du championnat de Moto-Cross de Grièges en juin et octobre 2022.

Côté réseaux sociaux, le 23 novembre 2020, en partenariat avec L'Empreinte de Savigny le Temple, l'association a retransmis sur sa page Facebook, le concert du groupe Johnny Mafia en direct de la salle de musiques actuelles.

Toujours sur notre page Facebook, l'association a proposé sur une semaine, la playlist du Nid'Poule composée du coup de cœur du moment de chaque membre de l'association.

Enfin, l'association organise régulièrement des blindtests/quizz. N'hésitez pas à nous contacter si cela peut vous intéresser.



Maxime CHARVET



ATAZIK, CHAUD COMME LA BRESSE & POGO TANGO  
PRÉSENTENT

LA  
"VRÉ" FÊTE DE LA MUSIQUE  
à GRIÈGES

DIMANCHE 18 JUILLET DE 14H À 20H

COURS DE LA SALLE POLYVALENTE

CONCERTS

ACOUSTIQUE, FOLK, SKA,  
ROCK, PUNK, ELECTRO...



ENTRÉE GRATUITE  
BUVETTE SUR PLACE

REPLI À L'INTÉRIEUR EN CAS DE MAUVAISE MÉTÉO



## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Grièges est une association loi 1901 à vocation sociale pour les sapeurs-pompiers du CPINI, les anciens ainsi que leurs familles. Elle a aussi vocation à subvenir aux frais courants du CPINI. Ainsi, l'Amicale a procédé à l'achat d'une moto pompe d'épuisement, d'une tronçonneuse, d'un nouveau meuble de bureau et d'un nouvel ordinateur pour remplacer l'ancien obsolète.

Cette année était encore mitigée en terme de manifestations dans le contexte sanitaire. Le manque de moyens humains ne nous a pas permis d'organiser notre concours de pétanque et notre vente de saucisson.

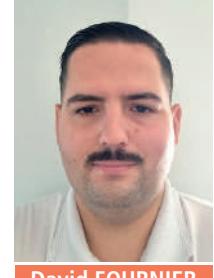
Nous espérons cependant vous retrouver lors de la tournée de calendriers en fin d'année, et nous vous remercions d'avance du chaleureux accueil que vous allez nous accorder.

Un nouveau bureau a été élu début septembre, il est composé de :

**Président** : David Fournier

**Vice-président** : Laurent Berry

**Trésorier** : Éric Livet



David FOURNIER

Je profite enfin de cette tribune pour vous rappeler que les sapeurs-pompiers de Grièges sont toujours à la recherche de personnes volontaires et motivées pour grossir leurs rangs.

Si l'envie se fait sentir, n'hésitez pas à franchir le pas.

L'ensemble de l'Amicale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année 2021 ainsi qu'une très bonne année 2022.

## AMICALE BOULE

L'année 2021 a été marquée par le décès de notre trésorier et ami Serge Bérodier. Un passionné de sport boules.

Malgré la pandémie nous avons réussi à organiser 4 concours sur 7 prévus, avec une belle participation.

Le challenge Charvet, un 32 quadrettes vétérans a connu comme d'habitude un grand succès avec des équipes de Drôme, Ardèche, Isère, Haute-Savoie et Saône-et-Loire et a été remporté par une équipe de Vinzelles.

Le repas de midi, concocté et servi par le restaurant l'Entre Veyle, a rassemblé 160 personnes dans une ambiance chaleureuse. Un grand merci au restaurateur pour sa participation.

Un concours en doublette mixte a été organisé pour la première fois et très apprécié des boulistes.

Notre effectif compte 55 licenciés dont une dizaine de féminines.

Toutes nos manifestations se sont déroulées avec contrôle du pass sanitaire. Le loto du 31 octobre a été annulé.

Tous les lundis après-midi une trentaine de licenciés s'entraînent au clos jusqu'à 18h : un grand moment de convivialité.

Toute personne désireuse de s'initier à notre sport sera la bienvenue.

Un merci à la municipalité pour ses autorisations et son soutien, ainsi qu'aux licenciés qui viennent en aide lors de nos manifestations et entretien du boulodrome.

L'Amicale boule vous souhaite une bonne année 2022.



Dominique POULET



# AS GRIÈGES/PONT-DE-VEYLE

Début 2021, nous avons malheureusement perdu une de nos plus fidèle dirigeante, Aline CICLET. Nous n'oublierons jamais tout ce qu'elle a fait pour notre club qu'elle aimait tant.

Pour la saison 2020-2021, 1 équipe senior était engagée. Après 5 matchs de championnat, en raison de la crise du COVID, la saison s'est arrêtée fin octobre 2020 et n'a pas repris jusqu'en juin 2021.

Pour la saison 2021/2022, 2 équipes seniors sont engagées en D4 et D5.

Dans la catégorie U 9, une équipe est engagée, ainsi que dans la catégorie U 11.

## ➔ RESPONSABLES DES ÉQUIPES

Seniors 1 : Bayram KAYA

Seniors 2 : Juan SANCHEZ

Vétérans : Gérald RYMPPEL

U9 : Ludivine GAUTHERON

U 11 : Maxence PINTO

**Si vous désirez pratiquer le foot au sein de l'ASGPV, vous pouvez contacter Jean-Luc GAUTHERON, correspondant du club :**

📞 03 85 31 75 56 ou 06 31 11 15 70.

Vous pouvez également consulter le blog officiel de l'ASGPV à l'adresse suivante : [www.asgpv.wordpress.com](http://www.asgpv.wordpress.com)

Le club compte à ce jour 1 arbitre officiel : Thomas FRENDY.



Arnaud LAMPS

## ➔ MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2022

Loto : dimanche 9 janvier à Grièges

Loto de Pâques : lundi 18 avril à Laiz

Au terme de cette année 2021 encore compliquée, l'ensemble des membres de l'ASGPV remercie tous ses partenaires, bénévoles et amis du club, ainsi que la municipalité de Grièges pour son soutien, et souhaite à tous les Griègeois(es) une très bonne année 2022.



## Composition du Bureau

Président : Arnaud LAMPS

Vice-Président : Jean-Luc GAUTHERON

Trésorier : Daniel NAVORET

Secrétaire : Ludivine GAUTHERON

Dirigeants : Jean-Luc BERNIGAUD, Ludovic COTILLON, Florian FRENDY, Thomas FREDO, Ludivine GAUTHERON, Gilbert HUCHET, Marc JANDARD, Jean-Pierre MENUBARBE, Daniel PETIT, Maxence PINTO, Alain PREVOST et Gérald RYMPPEL.





## ASSOCIATION SPORTIVE GRIÈGES CYCLO (ASGC)

L'AS GRIÈGES CYCLO est un club cycliste (cyclo et VTT) d'une quarantaine d'adhérents, effectif relativement stable d'année en année.

La pratique s'inscrit dans un esprit « sport et loisirs » plutôt que compétition. Les cyclos se retrouvent toute l'année, chaque dimanche matin mais également plusieurs fois par semaine, pour des sorties sur les routes de Bresse, Dombes, Mâconnais ou Beaujolais, au départ de Grièges. Les VTTistes (moins nombreux) se retrouvent également chaque dimanche matin mais pour des sorties sur les sentiers accidentés du Mâconnais Beaujolais, généralement au départ de Juliénas.



Après une année 2020 fortement perturbée par la COVID-19, la saison 2021 a permis de retrouver une activité normale. Elle a été marquée par un séjour cyclo dans les Baronnies provençales en mai (avec en point d'orgue le Mont Ventoux) et l'organisation de notre randonnée VTT « les Cimes de Juliénas » en novembre. Il s'agit de deux temps forts et fédérateurs au sein du club.

Les adhérents, cyclo ou VTTistes participent également à des randonnées ou rassemblements organisés dans d'autres régions.

Pour les cyclos ce fût par exemple la semaine fédérale à Valognes dans le Cotentin, le rassemblement international des féminines « Toutes à Toulouse » (Paray-le-Monial – Toulouse en 6 étapes) ou encore une cyclosportive à Saint-Rémy-de-Provence. Pour un adhérent, la saison représente au final entre 5000 et 10000 km pour 50.000 à 100.000 mètres de dénivelé positif !

Pour les VTTistes, on dénombre 11 randonnées, en Saône-et-Loire, dans le Rhône, dans le Jura, en Savoie. La saison d'un VTTiste représente au final un cumul de 1 000 à 3 000 km environ.

Si vous êtes intéressé par l'activité du club et souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. L'adaptation des groupes et sorties proposées permet d'accueillir de nouveaux adhérents de différents niveaux.

### Pour en savoir plus

👉 [www.asgriegescyclo.jimdofree.com](http://www.asgriegescyclo.jimdofree.com)

✉ [as.grieges.cyclo@hotmail.com](mailto:as.grieges.cyclo@hotmail.com)

Référent cyclo : René VERNATON

Référent VTT : Marcel BOILLON



Olivier PERRIN



## TEAM GP 12

Thomas, Eve, Antoine, Mika, Gio et Pat, amis, famille, potes, nous avons tous un point commun, la passion de la moto. Pour structurer cette aventure, nous avons créé la TEAM GP 12 (Initiales de nos prénoms) basée à Grièges.

Thomas a fait sa 1<sup>ère</sup> course de côte en championnat de France de la montagne les 20 et 21 juillet 2019 au Petit Abergement et finira 10<sup>e</sup> de sa catégorie sur 26 concurrents.

La COVID étant arrivée nous avons eu 2 années blanches. Mais en attendant nous avons repris les entraînements sur circuit, dans l'attente de pouvoir réaliser une prochaine course de côte en 2022.

Notre **concours de boules** qui se déroulera le **21 mai 2022** nous permettra de financer une partie des roulages (licences, engagements, consommables).





## MOTO-CLUB PIERRE TORRION

En cette année encore difficile suite à la vague de pandémie du COVID 19 qui a plongé la France dans un confinement jusqu'au 19 mai, nous avons dû reporter notre épreuve du mois de juin.

Pour l'organisation de notre épreuve du dimanche 6 juin nous avons dû mettre en place le plan sanitaire, établi par le service juridique de la Fédération Française Motocyclisme.

Nous avons également décidé de la faire à huis clos afin que tous les pilotes venus des départements du Rhône, Savoie, Haute-Savoie, Loire puissent participer à notre course.

Nous remercions l'association Chaud Comme la Bresse pour la tenue du parking.

**Les catégories réunies étaient :**

- 65 cc de 7 ans à 9 ans
- 85 cc de 10 ans à 12 ans
- 125 cc de 13 ans et +
- Open MX2 / MX1 de 15 ans et +
- Vétéran de 38 ans et + (cette catégorie en regroupe plusieurs : or, argent, bronze, et platine)

L'année 2021 s'est terminée avec une épreuve de Motocross pour les finales de ligue Master les 23 et 24 octobre derniers.

**Samedi 23 octobre :** Ligue 125, Ligue MX2, Ligue MX1, Ligue Vétéran.

**Dimanche 24 octobre :** Ligue 65, Ligue 85, Ligue Quad, Vétéran de zone PASR, Open Invitation



Christophe COMAS

### ➔ PROJETS 2022

Suite à de gros travaux de modification dans notre infrastructure au niveau du circuit (arrosage automatique, aire de lavage, nouveau bureau d'accueil des pilotes sur entraînements et épreuves), nous n'organiserons pas d'épreuve de motocross en 2022.

Nous remercions M. Paul Bourdon, propriétaire voisin du circuit, de nous prêter ses terrains lors de nos manifestations.



## LA PRÉVOYANCE CHEVALINE

### La Prévoyance Chevaline assure votre animal

Aujourd'hui 16 sociétaires font confiance à notre assurance, ce qui représente **36 animaux assurés** :

- Chevaux de trait
- Chevaux de selle
- Ânes et poneys



### ➔ LES SERVICES DE LA PRÉVOYANCE CHEVALINE

- Assurance contre la mortalité
- Remboursement de certains frais en cas d'accident
- Frais d'euthanasie et d'équarrissage
- Prêt gratuit d'un van pour les sociétaires

Historiquement, la prévoyance chevaline assurait plus de 300 chevaux issus essentiellement des fermes, pour les travaux de labour, les foins, les moissons, mais aussi pour les déplacements sur les foires environnantes, les marchés locaux ainsi que les promenades dominicales.

Aujourd'hui le cheval, animal généreux et attachant, est devenu un compagnon de loisirs aux multiples compétences. Il rend heureux petits et grands.

### Composition du Bureau

Président : Daniel BROUER • Tél. 03 85 36 20 50 - Trésorier : Éric GUILLEMIN • Tél. 03 85 31 68 65  
Secrétaire : Pierre CHAVY • Tél. 04 74 69 77 23



## SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA SAINT-HUBERT »

L'effectif de notre société reste stable avec 35 chasseurs pour cette saison.

Les conditions climatiques cette année nous laissaient craindre un affaiblissement des populations de gibiers et plus particulièrement du lièvre, ce qui s'est confirmé. Pour le grand gibier la population de chevreuils reste stable, ce qui est le signe d'une gestion sans pression excessive et pour les sangliers nous notons un accroissement des passages sur notre territoire.

La chasse et plus largement le monde rural se trouvent ouvertement critiqués et pourtant nous restons un maillon essentiel de la biodiversité par la régulation de certaines espèces et dans le même temps par la réintroduction d'espèces quasiment disparues tel que le lapin de garenne. L'aménagement de notre territoire est au cœur de nos préoccupations avec notamment un dossier en cours pour la plantation de haies, et l'achat de semences financé en partie par la fédération des chasseurs de l'Ain. Celles-ci sont distribuées aux agriculteurs locaux, ce qui apporte un engrais naturel et un refuge pour la faune sauvage.

Ainsi, l'activité de notre société de chasse « Saint-Hubert » ne consiste plus à pratiquer seulement notre passion lors des périodes légales d'ouverture, nous sommes mobilisés tout au long de l'année.

Afin de pratiquer notre loisir en toute sécurité, des postes surélevés ont été installés sur notre territoire, et cela permet aux autres usagers de la nature de pratiquer leurs activités favorites avec sérénité.

Nos principales manifestations sont la journée boudin-boulettes qui se déroule le premier dimanche de décembre ainsi que notre banquet de chasse annuel.

Au nom de la société de chasse « Saint-Hubert », je souhaitais adresser tous nos remerciements à notre ancien président M. Jean-Pierre MORIER qui a consacré beaucoup de son temps et de son énergie à la bonne marche de notre association.

Je vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères une excellente année 2022.



Jean-Pierre CHARVET



## SOCIÉTÉ DE PÊCHE « LA VEYLE »



Sander Lucioperca

L'année 2021 de la société de pêche « La Veyle » se termine et nous enregistrons une baisse des ventes de cartes par rapport à 2020. Cela s'explique avec la reprise des déplacements de la population (vacances, week-end et autres).

Nous avons annulé notre concours carnassiers prévu le 23 octobre 2021, suite aux contraintes avec le pass sanitaire et le manque de chapiteaux. Nous avons conservé le lâcher de brochets et les 5 dates pour la pêche en bateau.

L'entretien de notre parcours a continué avec une équipe de bénévoles toujours très motivés que nous remercions beaucoup.

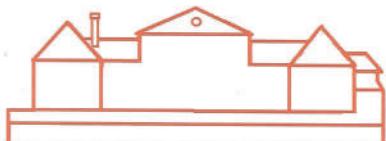
Pour l'année 2022 nous ferons un lâcher de truites dans le Malivert pour l'ouverture en mars et les alevinages habituels. Nous essaierons de refaire notre concours carnassiers en octobre 2022 si les conditions le permettent (chapiteau).

La société de pêche souhaite une bonne année 2022 à tous.



Jackie LAURENT

## HISTOIRE & PATRIMOINE



### Histoire & Patrimoine

2021, dans la continuité de l'année 2020, a été une année compliquée pour la vie associative. La crise sanitaire, que nous avons traversée, a impacté fortement toutes nos actions.

Cependant, le 29 mai, nous avons pu tenir notre Assemblée Générale, en présentiel, à la salle polyvalente de Saint-Genis-sur-Menthon.

Le 3 octobre, notre sortie culturelle, à Moulins, a permis à près de trente personnes de découvrir le Centre National du Costume de Scène, lieu unique de conservation dans le domaine des arts du spectacle, de suivre une visite commentée et de participer à un atelier créatif.

Le 23 octobre, une conférence intitulée « Pont-de-Veyle 1919 – 1939. De la guerre de tranchée aux champs de bataille électorale » a été donnée par Christophe GREFFET à la salle polyvalente de Pont-de-Veyle et a réuni près de 130 participants.

L'association « Histoire & Patrimoine », forte d'une quarantaine d'adhérents, est une association intercommunale regroupant des personnes intéressées par le Patrimoine.

En tant qu'association membre de « Patrimoine des Pays de l'Ain », elle propose à ses adhérents de suivre des formations au guidage.

Ces personnes assurent, ensuite, des visites commentées dans les communes du territoire, en partenariat avec l'Office de Tourisme Vonnas – Pont-de-Veyle.



Yves BAJAT

#### ↳ Les membres de la commission

« Sur les traces de François Leguat. De la Bresse à l'Île Rodrigues », se sont peu réunis en 2021. Mais, via internet, certains ont pu continuer leurs collectes d'informations en essayant, patiemment, de retracer la vie de François Leguat, huguenot natif de Saint-Jean-sur-Veyle.

**Contact :** Jacques ANTOINA au 03 85 31 64 44.

↳ Les membres des Patoisants assurent danses, chants, fables en patois et étudient toutes les demandes qui leur seront faites : écoles, réunions d'anciens...

**Contact :** Jean-Paul GUILLARD au 04 74 50 06 28.

↳ En janvier 2021, un Concours Vidéos « Patrimoine et Traditions » a été lancé.

Les films devaient avoir une durée maximale de 5 minutes et concerner un sujet libre en lien avec le Patrimoine.

Le palmarès a été dévoilé le samedi 13 novembre 2021 à la salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Veyle.

**Contact :** Jean VITAL au 06 85 29 81 24.

Toute personne, intéressée par l'histoire et / ou le patrimoine de notre territoire, peut contacter le Président de l'association, Yves BAJAT au 06 09 91 70 14 ou [associationhntp@gmail.com](mailto:associationhntp@gmail.com)



## SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE ST GENGOULT



Le Chapelle Saint-Gengoult est un monument historique de notre commune située au vieux bourg de Grièges. C'est une petite chapelle ancienne dont Saint-Gengoult est le saint patron.

L'association de Sauvegarde et Restauration de la Chapelle Saint-Gengoult a été créée en 1986 par les habitants du

vieux bourg. Le but principal de cette association était de préserver la petite chapelle qui au fil des années, tombait en ruine et était vouée à la destruction.

Pour la sauvegarder, la plupart des travaux de rénovation ont été financés par la municipalité et des activités menées par les bénévoles de l'association. L'année 2020 a été l'année de la reprise d'activités pour redonner vie à l'association. Une reprise très difficile dans le contexte sanitaire et le manque d'adhérents. Certaines activités n'ont pas pu être réalisées.

Malgré tout, nous sommes parvenus à réaliser :

- Une vente de pâtisseries au marché des saveurs.
- La Chapelle faisant partie intégrante du groupement paroissial de Pont de Veyle, le volet religieux a été marqué par la messe qui s'est déroulée le 8 mai, jour de la Saint Gengoult.

### - La traditionnelle crèche de Noël.

Cette année, un mariage s'est déroulé au sein de la chapelle, une belle occasion pour la découvrir et donner envie aux griègeois d'y célébrer des sacrements religieux tels que les baptêmes, communions, mariages... Mais aussi des messes de requiem.

Nous sommes une équipe de 6 membres. Nous avons pour l'avenir des projets plus ludiques et invitons tous ceux qui ont l'envie comme nous de relancer cette association, à nous rejoindre ou nous soutenir par des dons, ou du bénévolat.

**Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter :**

📞 06 45 80 80 67 ou 06 03 72 00 24

✉️ secretariat.asso.stgengoult@gmail.com

👉 [www.chapelle-saint-gengoult.e-monsite.com](http://www.chapelle-saint-gengoult.e-monsite.com)

### ➤ RENDEZ-VOUS 2021-2022

- Décembre 2021 : Traditionnelle crèche de Noël
- 8 mai 2022 : Célébration St Gengoult avec intronisation de Notre-Dame de Lourdes
- En 2022 (dates à définir) : journées portes ouvertes, vente, lancement Ciné KTO...



Évelyne THILLER

## COMITÉ DE JUMELAGE

Quand on a recours à un dictionnaire pour retrouver le sens d'un mot, cela signifie qu'on l'utilise rarement, voir plus jamais...

C'est le sort que nous souhaitons aux mots « confinement et couvre-feu ». Grâce à toutes les barrières sanitaires mises en place, nous avons repris nos réunions et fait des projets.

Ainsi, nous terminerons cette année avec une assemblée générale dans sa forme presque habituelle en novembre et nous vous invitons à notre soirée café-théâtre en mars prochain.

Nos amis allemands sont conviés en mai pour un week-end bressan et nous espérons terminer l'année 2022 par un déplacement à Straubenhardt pour assister au marché de Noël.

Heureusement, à titre individuel, chaque famille fidèle à notre comité, a entretenu ce lien d'amitié tissé depuis 21 ans.

Les cours d'allemand ont repris le mardi soir à Vonnas pour les « débutants » et à Pont-de-Veyle pour « les confirmés » qui s'exercent à la conversation.



Nous avons besoin de vous, certaines communes n'ont plus de représentant au sein de notre comité et ceci est pourtant essentiel pour faire le lien entre la municipalité de son village et notre association, qui je le rappelle, est née de la volonté de la Communauté de Communes de la Veyle en 2000.

Le comité de jumelage Veyle-Straubenhardt vous souhaite une excellente année et espère vous rencontrer lors de nos différentes manifestations.

**Vos représentants à Grièges :** Annick Gremy (présidente) et Christophe Frisé (trésorier).



## AU DÉTOUR D'UN CHEMIN

Cette association née en 2017, a pour but d'apporter occasionnellement une aide en fournitures scolaires, vêtements, matériel médical et d'hygiène dans des villages de différents pays dans le besoin, aussi bien en France qu'à l'étranger, et plus particulièrement en Afrique.

En 2021, du fait de la pandémie, notre association n'a pu être présente sur les différentes manifestations, celles-ci ayant malheureusement été annulées les unes après les autres... Néanmoins, nous avons pu tenir notre stand au marché de la saint Gengoult du 8 mai à Grièges.

### NOS DIFFÉRENTES ACTIONS

- ✿ Une aide en vêtements à certaines personnes dans le besoin de nos communes.
- ✿ La poursuite de l'aménagement du poste de santé maternité rurale de MBOUROUK en partenariat avec l'association « les amis de tous » de Villeurbanne. Ce poste, inauguré en juin 2021, est opérationnel et commence à accueillir de futures mamans. Beaucoup de matériel médical a pu être acheminé par container grâce aux dons.
- ✿ Opération Congo : le container pour le Congo, n'ayant pu partir l'an dernier, sera expédié en fin d'année. Plus d'une centaine de cartons, contenant vêtements, jouets, peluches et fournitures scolaires sera remis à l'association

« Aide et Action » de Brazzaville. Transport et acheminement nous ont été offerts par nos différents partenaires.

### NOS PROJETS POUR 2022

- ✿ La création de la bibliothèque de l'école de DIOP (des livres ont pu être expédiés)
- ✿ L'aménagement en batterie et panneau solaire du puits du village de KOOUPENTOUM

Notre association qui compte 10 membres à ce jour, sera présente dès que possible aux différentes manifestations (vidé greniers, marchés). Nous remercions les nombreux donateurs et bénévoles qui donnent de leur temps et sans qui rien ne serait possible.



M.-Agnès GUIGUE



## CANTONAIDE

Cantonaide est une association caritative née, en 2004, de l'idée de pouvoir apporter une « aide, dans l'urgence, sans discrimination, avec ou sans la collaboration des services sociaux, de toute personne en difficulté », et constituée d'une équipe de 41 bénévoles actifs répartis sur le territoire. Depuis mars 2021, la nouvelle présidente est Mme Kiymet CORLAY.

L'aide alimentaire est la principale activité de l'association grâce à ses principaux partenaires : la Communauté de communes de la Veyle, Super U de Laiz, Kuehne + Nagel, les boulangeries de Saint-Cyr-Sur-Menthon, de Cormoranche-sur-Saône et de Saint-Jean-sur-Veyle.

L'année dernière 1 887 colis de produits secs et de produits frais ont pu être distribués, représentant près de 50 tonnes de denrées. Le soutien peut aussi être financier avec des aides ponctuelles.

Cantonaide agit également en partenariat avec le Conseil départemental de l'Ain, la MSA et la CAF dans le cadre des Vacances Solid'Air. Ce dispositif permet à des enfants de familles connaissant des difficultés économiques de pouvoir partir en vacances. Depuis 2011, Cantonaide a permis à 149 enfants de participer à des camps de vacances.

La trésorerie provient essentiellement de la générosité de particuliers ou d'entreprises, des adhésions des bénévoles, des subventions et des produits de manifestations que Cantonaide organise. En raison des conditions sanitaires, 2020 et 2021 n'ont pas permis d'organiser ces manifestations.

➔ Vous pouvez soutenir l'association en faisant un don et l'envoyer par courrier à l'adresse suivante, un reçu vous sera envoyé : CANTONAIDE - Rue de la Samiane - 01290 Pont-de-Veyle

Pour la commune de Grièges, Madame Monique MYCEK est la responsable locale de Cantonaide. N'hésitez pas à prendre contact au 06 23 90 13 27 pour avoir plus d'informations.



Kiymet CORLAY





# Contacts utiles

## BARS - RESTAURANTS

Mme BARRAUD Corinne, M. FREYDIER Bruno	03 85 33 50 28	"L'Entre Veyle"
Mme DUCROUX Cécile	03 85 35 56 05	"Le Port de By"
M. ATTALLAH Karim	03 85 59 13 73	"Le Pont Vert"
Mme PEREIRA Marlène	03 85 31 84 67	"Le Catalpa"
M. VINCEROT Pierre	03 85 30 40 02	"La Valla Pizza"

## HÉBERGEMENTS

M. et Mme DUCROUX	04 74 23 82 66	Gîte des Hautes Corcelles
M. et Mme JURQUET	04 74 23 82 66	Gîte L'Orangeraie
M. et Mme MYCEK	06 23 90 13 27	Gîte Le Grand Saule

## SERVICES AMBULANTS

LA FERME BIAGUI / ROGNARD	06 30 52 49 36	Fromages de chèvres et Volaille de Bresse - Le vendredi après-midi
LES 4 SAISONS	06 99 10 56 78	Pizzas - Le vendredi soir
Ô TERROIR	06 13 76 44 42	Food Truck - Le mardi soir

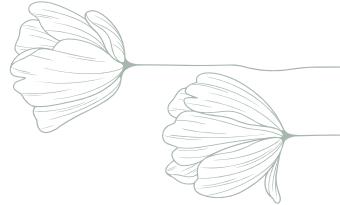
## SERVICES

AU FIL DE LA ROSE - Mme DA SILVA Rosa	06 87 85 94 89	Couture - Retouches - Repassage
AU PLAISIR DES YEUX - Mme BRULEY-PALAZZO	03 85 31 58 36	Encadreur - Restauration de cadres - Création de décors peints
AURORE ESTHETIK - Mme FONTANEL Aurore	03 85 50 94 83	Institut de Beauté
COIFF & MOI - Mme MARCOUX Nancy	03 85 36 24 78	Coiffure dames, hommes et enfants
COIFFURE ELIANE - Mme MORIN-REY Éliane	03 85 31 62 40	Coiffure dames, hommes et enfants
GARAGE BOUCHY - M. BOUCHY Christophe	03 85 23 94 05	Garage - Carrosserie - Vente véhicules import
LA MI DO RÉ - M. et Mme CHEVRIER	03 85 31 69 08	Boulangerie-Pâtisserie
LG SERVICES - M. GAUTHERIN Laurent	06 44 97 23 94	Transport Express
MARPA La Veyle	03 85 50 84 62	Maison d'accueil pour personnes âgées
Mme NAVORET Agnès	06 52 34 79 23	Coiffure à domicile dames, hommes et enfants
PROXI SUPER - M. BERGER Jérémie	03 85 31 78 99	Supérette
O'TEMPS ZEN - Mme VILLARD Séverine	03 85 30 67 19	Institut de beauté
Mme REVILLON Karine	06 81 79 03 71	Photographe

## FLEURS - PÉPINIÈRES - ESPACES VERTS

Centre-Est Plantes Marc GRAS et Fils	03 85 31 53 07	Horticulteur
ÉVASION PAYSAGES - M. NALLARD Yannick	06 63 55 69 10	Paysagiste-élagueur
PASSION JARDINS - M. VANHECKE Arnaud	06 82 26 45 10	Création et entretien de jardins
SAILLER Henri	06 07 94 83 55	Paysagiste
SARLARBO'CONCEPT - M. SIRI Julien	06 08 43 70 87	Paysagiste-élagueur





## DIVERS

ALWIN & BRENDY LEE	jomac2104@outlook.fr leelooo.camus@gmail.com	Salon de tatouage et de piercing sur rendez vous.
BRESSOR	03 85 36 20 36	Fromagerie
BON'ATELIER	06 67 30 65 39	Création d'accessoires pour animaux de compagnie 100% personnalisables
CAPIFRANCE - Mme MORIN Valérie	06 80 08 24 56	Négociatrice en immobilier
Ets DRUGUET - M. DRUGUET Christophe	03 85 23 96 15	Études et réalisations de moules pour fonderie
ETHIMMOLOGIS - Mme BOTTON Evelyne	06 08 49 64 59	Agent immobilier : maisons, fermes, biens de prestige
ÉTABLISSEMENTS MINGRET	03 85 36 28 28	Fabrique de toiles de criblage
Ô DOUX SAVONS - Mme TISON Karine	03 85 31 73 63	Commerce de savons et cosmétiques

## BÂTIMENT

ALVES FAÇADES - MM. ALVES Carlos et Manuel	03 85 36 25 61	Façadier - Neuf et rénovation pierre et pisé
M. CHANEL Christian	06 78 40 02 29	Plâtrerie - Peinture - Décoration
CHARNAY METALLERIE - M. CHARNAY Alain	03 85 36 25 83	Métallerie - Serrurerie - Menuiserie - Aluminium
M. CURSIO Giacinto	06 81 87 12 06	Maçonnerie - Rénovation - Carrelage
SARL EVANGELISTA père et fils	06 26 88 11 15	Électricité générale - Automatisme de portail
FEUILLET PEINTURE	06 13 63 86 05	Plâtrerie - Peinture - Décoration - Revêtement sols & murs
M. HOURLIER Christophe	06 23 85 40 26	Menuiserie bois pvc alu - Cuisine - Dressing - Aménag. intérieur
JACK DÉCO - M. SEGERS Jacques	06 62 88 53 74	Plâtrerie - Peinture - Décoration - Finitions
LIGNOTOIT - MM. GAILLARD Thibaut et BOYER Pierre-Alexandre	07 84 95 17 98	Construction et Charpente bois - Couverture - Zinguerie
OUVERTURES KONCEPT - M. GUINOT Guillaume	06 31 62 59 19	Menuiserie intérieure/extérieure bois, alu, PVC - Dépannage serrurerie habitation/véhicule
PLOMBERIE DU VAL DE SAÔNE - M. SAUVANET Thierry	06 95 74 81 95	Plomberie - Chauffage - Sanitaires - Trait. de l'eau - Gaz - Ramonage
RENOV'AIN - M. QUILLÉ Aurélien	06 45 07 86 65	Fermetures bois, alu, PVC - Doublages - Parquets - Escaliers - Dressings
SERGE GOYON	06 58 23 55 01	Placoplatre, peinture, décoration, façades et isolation extérieure
SOLAR MATE - M. PENIN Thierry	06 43 01 56 73	Plomberie - Sanitaires - Chauffage - Traitement de l'eau - Climatisation

## MÉDICAL & PARAMÉDICAL

Cabinet BOINON-FEYEUX-BOURLIONNE	06 49 85 59 44	Infirmières
M. GRIZARD Jean Michel	03 85 31 63 90	Pharmacien
Mme JOVER Frédérique	06 07 30 91 42	Psycho-énergéticienne
M. KAYSSIEH Bassel	03 85 31 63 65	Chirurgien-dentiste
Mme LONGEPIERRE Bernadette	06 81 04 99 96	Sophrologue, santé, bien-être
Mme LEBRET Célia	07 78 31 02 72	Orthophoniste
M. LUIS Pedro	03 85 23 06 61	Médecin généraliste
Mme TRUCHEMOTTE Sophie	06 62 87 90 03	Praticienne bien-être
Mme VILLARD Marion	06 86 36 55 13	Ostéopathe D.O. TNO. spécialisée en pédiatrie





# Infos pratiques

## URGENCES

SAMU	15	
Pompiers	18	
Gendarmerie (Laiz)	17 ou 03 85 23 81 10	
Urgence dépannage électricité	09 72 67 50 01	
Urgence dépannage gaz	0800 47 33 33	
Urgence dépannage eau	0977 401 130	
Centre antipoison Lyon ou centre.antipoison@chu-lyon.fr	04 72 11 69 11	

## SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON <a href="http://www.ch-macon.fr">www.ch-macon.fr</a>	03 85 20 30 40	
POLYCLINIQUE DU VAL DE SAÔNE <a href="http://www.cliniquevaldesaone.fr">www.cliniquevaldesaone.fr</a>	03 85 23 23 23	
CENTRE HOSPITALIER DE BOURG-EN-BRESSE <a href="http://www.ch-bourg-en-bresse.fr">www.ch-bourg-en-bresse.fr</a>	04 74 45 46 47	
CENTRE HOSPITALIER DE PONT-DE-VEYLE 1 rue Pierre-Goujon	03 85 36 23 50	



POUR CONNAÎTRE LES PHARMACIES DE GARDE :  
3237 ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

## DIVERS ORGANISMES

MAIRIE DE GRIÈGES <a href="http://www.grieges.fr">www.grieges.fr</a>	03 85 31 52 45	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE Le Château - 10 rue de la poste - 01290 PONT-DE-VEYLE <a href="http://www.cc-laveyle.fr">www.cc-laveyle.fr</a> Tél. : 03 85 23 90 15 - Email : <a href="mailto:accueil@cc-laveyle.fr">accueil@cc-laveyle.fr</a>		
SERVICE VEYLE RENOV'+ Permanence tél. ALEC	04 74 45 12 43	
LA POSTE 18 rue de la Poste 01290 PONT-DE-VEYLE <a href="http://www.laposte.fr">www.laposte.fr</a>	36 31	
➔ du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et samedi de 9h à 12h ➔ Départ du courrier du lundi au vendredi à 16h et le samedi à 12h		
PRÉFECTURE DE L'AIN <a href="http://www.ain.gouv.fr">www.ain.gouv.fr</a>	04 74 32 30 00	
SERVICE DES EAUX (SUEZ)	09 77 40 84 08	
ERDF	09 69 32 18 56	
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'AIN (DDFIP) 11 Bd Mar. Leclerc - BP 40423 - 01012 BOURG-EN-BRESSE Cedex Email : <a href="mailto:ddfibp01@dgfp.finances.gouv.fr">ddfibp01@dgfp.finances.gouv.fr</a>	04 74 45 68 00	
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES <a href="http://www.caf.fr">www.caf.fr</a>	0810 25 01 10	
POLE EMPLOI <a href="http://www.pole-emploi.fr">www.pole-emploi.fr</a>	39 49	

## MUTUELLE CHEVALINE

M. Daniel BROYER	03 85 36 20 50
M. Eric GUILLERMIN	03 85 31 68 65
M. Pierre CHAVY	04 74 69 77 23

## FRANCE ALZHEIMER DE L'AIN

Les Terrasses de Ville - 20 rue Littré - 01000 BOURG-EN-BRESSE  
Email : [ain.alzheimer-bourg@orange.fr](mailto:ain.alzheimer-bourg@orange.fr)  
[www.francealzheimer.org/ain](http://www.francealzheimer.org/ain)  
Permanences les mercredis de 14h à 16h et les vendredis de 9h30 à 12h.  
Écoute personnalisée les mercredis de 14h à 16h et les vendredis de 9h30 à 12h.

## LE CONCILIAUTEUR

03 85 36 37 18

M. Michel CHANEL  
Les permanences ont lieu à la Communauté de Communes de Bâgé - 50 chemin de Glaine - 01380 BÂGÉ-LE-CHÂTEL.  
Le 1<sup>er</sup> lundi du mois sur rendez-vous

## AMFD01

04 74 21 19 76

(Association Départementale pour l'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile)  
3 rue du Colonel Gastaldo - 01000 BOURG-EN-BRESSE  
Email : [amfd01@worldonline.fr](mailto:amfd01@worldonline.fr)

## PERMANENCES À GRIÈGES

dans les locaux de l'Espace de Soins, 437 Grande rue

### A.D.A.P.A.

04 74 45 59 64

(Association Départementale d'Aide Aux Personnes de l'Ain)  
Mme Angélique LAURENCIN - Email : [a.laurencin@adapa01.com](mailto:a.laurencin@adapa01.com)  
Les mardis de 9h30 à 11h à Grièges ou les mercredis de 14h à 16h à Pont-de-Veyle.

## PERMANENCES À PONT-DE-VEYLE

dans les locaux du Pôle des Services Publics, Le Château,  
10 rue de la poste

### SERVICE DÉPARTEMENTAL DE PROXIMITÉ (SDP)

Lieu d'accueil avec l'assistante sociale où la puéricultrice uniquement sur RV du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h auprès des Services Sociaux du département de l'Ain par téléphone au 3001.

### FRANCE SERVICES

03 85 30 83 51

Email : [franceservices@cc-laveyle.fr](mailto:franceservices@cc-laveyle.fr)

Un conseiller numérique est à votre disposition pour faciliter vos démarches auprès des différents partenaires : CARSAT, CAF, Pôle Emploi, CPAM, ANTS...

➔ les lundis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30  
les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30  
les jeudis de 14h à 18h

### MISSION LOCALE JEUNES

04 74 45 35 37

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 14h à 17h sur rendez-vous.

### DDFIP

04 74 45 68 00

(Direction Départementale des Finances Publiques de l'Ain)  
Accueil personnalisé de proximité avec un agent des finances publiques, le jeudi entre 9h et 12h uniquement sur rendez-vous.

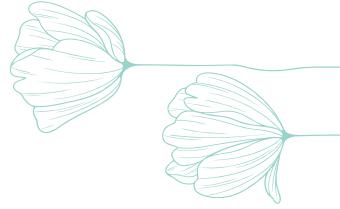
### A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

03 85 40 00 66

Email : [afeillens@fede01.admr.org](mailto:afeillens@fede01.admr.org)

Les semaines impaires : le vendredi de 14h à 16h.





## INFORMATIONS COVID-19

MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ  
Liberé  
Égalité  
Fraternité



### Je me pose des questions sur la vaccination contre le Covid-19

La campagne de vaccination contre le Covid-19 a débuté en décembre 2020. Près d'un an plus tard, plus de 50 millions de Françaises et Français ont reçu au moins une dose de vaccin, **soit 87% des personnes de 12 ans et plus.** En tout, ce sont plus de **95 millions d'injections** qui ont été réalisées et plus de 4 milliards de doses de vaccin qui ont été injectées dans le monde.

**Les vaccins sont sûrs et efficaces,** il est possible de se faire vacciner partout et sans risque, et les effets indésirables graves sont extrêmement rares et diminuent avec l'âge. Enfin, le bénéfice de la vaccination pour les personnes les plus âgées ou les plus vulnérables dépasse de loin les risques liés au Covid-19.

12/10/2021

**90%**

C'est le taux moyen d'efficacité des vaccins contre les formes graves de Covid-19.

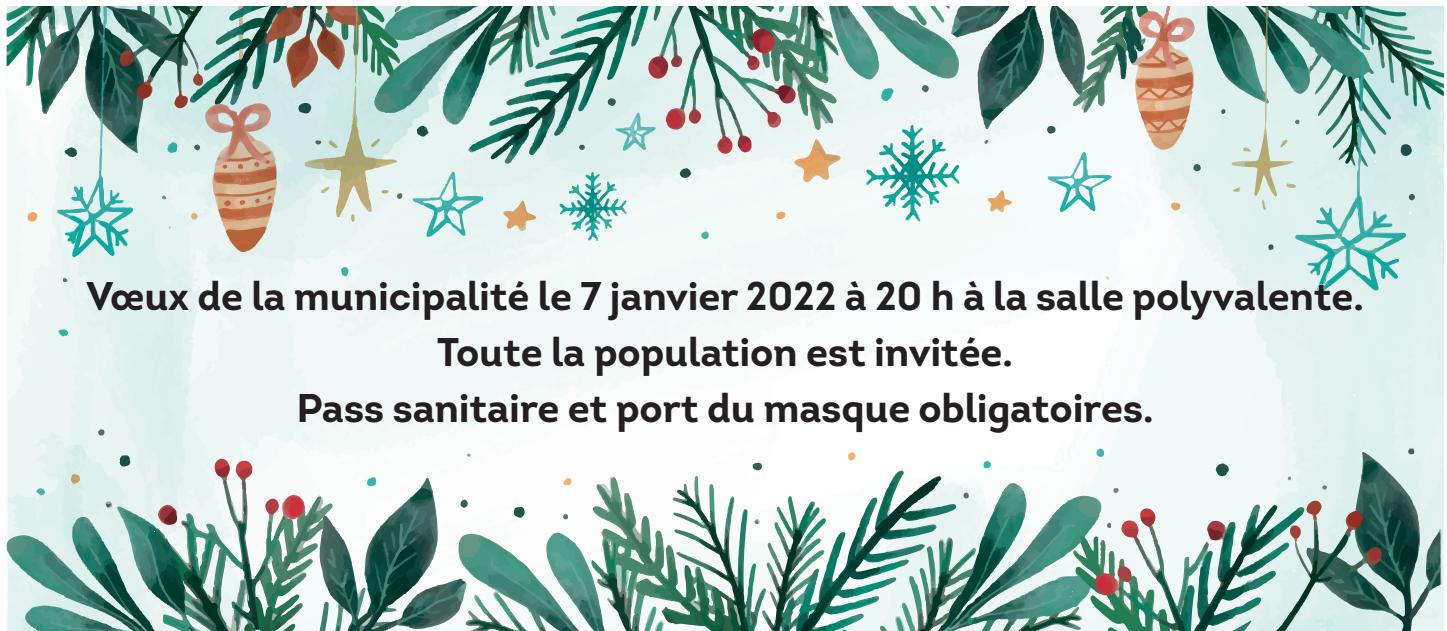
**10%**

C'est le risques de décès chez les personnes âgées suite à une infection au Covid-19.

**0,02%**

C'est le taux d'effets indésirables graves recensés suite au vaccin contre le Covid-19

*0,09% d'effets indésirables sont recensés tous vaccins Covid confondus en France depuis le début de la vaccination, effets graves et non graves. Chiffres ANSM entre décembre 2020 et septembre 2021.*



**Vœux de la municipalité le 7 janvier 2022 à 20 h à la salle polyvalente.  
Toute la population est invitée.  
Pass sanitaire et port du masque obligatoires.**



Héron garde-bœuf

Papillon cuivre des marais